

GESTION DU FONDS NATIONAL POUR LA PROMOTION DE LA JEUNESSE

11 milliards flambés en 11 ans

► 5 milliards non encore recouverts

► Les 3 DG successifs en cause

De gauche à droite : Malick Tall Yade, Ibrahima Condetto Niang et Wally Fall, ex-Dg du FNPJ



P.3

AUDITS ET TRAQUE
DES BIENS MAL ACQUIS

La bénédiction de
l'Église sénégalaise P.6



Le Cardinal Adrien Sarr

ACTE CITOYEN

Talla Sylla, héros d'une
femme en danger P.2

MAO OTAYECK, ARTISTE CHANTEUR

"Ce que j'attends de
Youssou Ndour" P.7



FOOT - SÉNÉGAL / LIBÉRIA

Gare au faux départ

P.12



Le capitaine des Lions, Papiss D. Cissé

Acte citoyen, Talla Sylla sauve une femme des griffes d'un taximan malintentionné



Talla Sylla, le président du mouvement Wallu, aurait-il retrouvé ses forces depuis la débâcle du régime libéral d'Abdoulaye Wade ? Tout porte à le croire eu égard à l'acte qu'il a posé dans la nuit du 26 ou 27 avril dernier. Il a tiré K.B., une femme de 35 ans, des griffes d'un chauffeur de taxi qui cherchait vraisemblablement à abuser d'elle. Revenant de la clinique Cheikh Anta Diop, à Fann, où il rendait visite à un ami, l'ex-leader du parti Jëf-Jël, victime d'une méchante agression sous le magistère d'Abdoulaye Wade, a constaté, depuis son véhicule, qu'un taxi roulait à vive allure avec une des portières avant ouverte. Un fait bizarre qui a attiré son attention et éveillé les soupçons. L'homme politique qui a pris alors en chasse le taxi et s'est rendu compte que la cliente était en train de se débattre de toutes ses forces.

Acte citoyen, Talla Sylla sauve une femme des griffes d'un taximan malintentionné (suite)

Ce n'est qu'arrivé à hauteur "Village Sos-enfants", au quartier Amitié de Dakar, que "superman" Talla a réussi à coincer le chauffeur. La voiture de marque Mercedes de M. Sylla a subi un choc, mais guidé par un élan secouriste, le responsable politique s'est donné les moyens de sauver la femme qui est tombée à terre subissant du coup un traumatisme. Au même moment, le garde du corps de Talla Sylla a pu neutraliser le taximan. Et coup chance, des éléments de la brigade des mœurs, qui patrouillaient dans les environs, sont venus leur prêter main forte. Le chauffeur de taxi indélicat a été arrêté et mis au gnouf. Après un procès plusieurs fois reporté, Talla Sylla, qui s'est confié à EnQuête, se réjouit d'avoir posé un acte citoyen et sauvé une femme d'une agression.

Audits, Jules n'a de "compte à rendre à personne"

Souleymane Ndéné Ndiaye se sent-il intouchable sous Macky Sall comme les anciens dignitaires l'ont été sous Abdoulaye Wade ? Ou est-il tout simplement sûr d'avoir fait une gestion sans tache en tant que maire de Guinguineo, ministre, directeur de cabinet et Premier ministre du président Abdoulaye Wade ? "Personne ne peut m'auditer. Je n'ai pas de comptes à rendre à qui que ce soit", a déclaré avec fracas Jules Ndéné, hier, sur les ondes de la RFM, en marge de la cérémonie de dédicace du livre "Bocandé, l'éternelle légende", du journaliste sportif Abdoulatif Diop. C'est un secret de polichinelle que Macky Sall et Souleymane Ndéné Ndiaye sont liés

CONVOCAION DE PAPE DIOP ET SON IMMUNITÉ

C'est conforme à la loi, selon un avocat

Les gendarmes sont-ils dans le droit en convoquant Pape Diop, président du Sénat qui jouit d'une immunité ? Les conseils de l'intéressé ont été tentés de s'en prévaloir, d'après le président du Sénat. "Mes avocats m'avaient dit de ne pas y aller du fait de mon immunité, mais j'ai préféré y aller, je n'en est pas besoin", a-t-il confié, hier, à la RFM. Mais, qu'il le veuille ou pas, Pape Diop ne peut exciper de son statut de parlementaire à l'étape actuelle de la procédure le concernant, visant de présumés biens mal acquis. Du moins d'après l'avocat Me Baba Diop, selon qui il ne s'agit à ce point que "d'une simple convocation. Nous ne sommes pas encore au stade de l'inculpation". Pour la robe noire, il y a la jurisprudence de Seynabou Wade, député-maire de la commune d'arrondissement de Gueule Tapée Fass Colobane, qui avait été convoquée, dans un passé récent, au commissariat central dans une affaire l'opposant à ses administrés.

Revenant sur l'immunité parlementaire, Me Diop fait savoir que c'est un privilège qui est accordé à certaines personnes dans l'exercice de certaines activités qui ont une connotation publique. Mais, d'après le juriste, "cela ne veut pas dire que la personne qui en bénéficie est au-dessus des lois ou ne peut pas être poursuivie du tout". Tout compte fait, l'avocat renseigne que "la loi a minutieusement réglementé l'exercice de cet humilité parlementaire". De fait, "l'immunité ne joue que lorsque le parlementaire est en session, sauf en cas de flagrant délit".

par une amitié qui remonte aux années estudiantines. De là à se déclarer hors de portée d'audit et avec autant de morgue... C'est là une défiance aux nouvelles autorités.

Accident, six militaires blessés dans le choc d'une camion de l'armée

Un camion de l'armée transportant des militaires a fait un accident, hier vers 11H, au carrefour des Mamelles à Dakar, faisant six (6) blessés dont deux femmes soldates. Les passagers ont été éjectés du véhicule à la suite d'une perte de son contrôle par le conducteur. Les blessés, dont un souffrant de fracture crânienne, ont été acheminés à l'Hôpital Principal.

Restés 3 mois sans salaire, les contractuels culturels interpellent Youssou Ndour

Les animateurs culturels contractuels sont excédés de vivre dans la dèche. Ils n'ont pas perçu leur paie depuis trois mois. Hier matin, ils l'ont bruyamment exprimé en organisant un sit-in devant les portes de leur ministère de tutelle. Et ce n'est que la "première étape" d'une "longue série" de mouvement d'humeurs, selon le porte-parole, Mahmoudou Top. D'après lui, ses collègues, pourtant tous titulaires d'un bac+3, travaillent dans des conditions exécrables. "Nous avons pris nos destins en main pour réclamer nos droits. Après avoir en vain et maintes fois parlé au ministre et ses subordonnés et n'avoir rien obtenu, nous allons poser des actes qui, croyez-le, seront spectaculaires. Youssou Ndour n'a qu'à assumer ses responsabilités ou démissionner. Aujourd'hui, ce n'est que la section de Dakar qui est mobilisée mais celles des autres régions arriveront d'ici la semaine prochaine. Nous n'allons pas nous laisser faire", a déclaré M. Top.

Restés 3 mois sans salaire, les contractuels culturels interpellent Youssou Ndour (suite)

Autant dire que le ministre de tutelle est dans le collimateur des révoltés qu'ils imputent les retards de salaire au nouveau gouvernement.

"La première excuse qu'on nous a servi est qu'avec le changement de régime, il y a eu des gels de trésorerie qui rendaient le ministère dans l'impossibilité de nous payer. Aujourd'hui, on sait que c'est faux, puisqu'il y a eu maintes sorties d'argent pour tel événement ou tel autre depuis l'arrivée de Youssou Ndour", s'est offusqué Mactar Sidy Mbaye, un autre gréviste. "Six (6) ans de mépris, ça suffit", ont écrit, par exemple, les protestataires sur des pancartes, et à propos de l'arrêt des recrutements par le ministère, une de leurs revendications. En temps normal et pour la modique somme de 125 000 FCFA par mois (somme non versée depuis un trimestre), ces contractuels, formés à l'École nationale des arts (ENA), ont pour mission d'être l'interface de dialogue entre l'institution, les artistes et le public. Ils sont notamment déployés par le ministère de tutelle lors de grands événements

L'œil de Muz

Après Farbâne, voilà FARBANGE



culturels nationaux, comme récemment au 20e Festival de Jazz de Saint-Louis.

RTS, et Sokhna Dieng réapparat au JT de 20H !



Les nostalgiques des années 80 et 90 de la RTS se régalaient avec la célébration des 70 ans de la radio et 40 ans de la télévision nationale. Celle-ci qui fête durant 72 heures cette anniversaire a eu le bon goût de remettre au devant de l'écran des figures qui ont écrit ses lettres de noblesse. Hier, Sokhna Dieng Mbacké, l'ancienne présentatrice vedette du 20 heures, est apparu sur le plateau du journal télévisé, 22 ans après. Toujours aussi élégance, voix captivante et douce, présence sans conteste, l'ancienne directrice de la télévision nationale, qui a quand-même été un peu hésitante dans la diction, a replongé les puristes dans le passé enchanté de la télévision. Épouse de Serigne Modou Kara Mbacké, la non moins sénatrice et présidente du Parti de la vérité et du développement (PDV) est directrice de campagne dudit parti pour les Législatives du 1er juillet. Et si la RTS en faisait de même avec une autre icône de la lucarne, Élisabeth Ndiaye a disparu de la circulation depuis sa retraite.

LOCATION CITE SAGEF II - ZAC MBAO

Sur la voie de contournement de Rufisque, avant SIPRES, dans immeuble neuf sécurisé (gardien et interphone), location de :

- 4 pièces : 1 chambre parents avec salle de bain, 2 chambres enfants, un grand salon avec balcon, une grande cuisine, une salle d'eau, un espace familial et des placards
Prix : 110 000 F CFA.
 - Des magasins à 50 000 F CFA
- Conditions : 2 mois de garantie et 1 mois d'avance
Téléphone : 77 494 58 17 - 77 557 22 36

ENSUP AFRIQUE DEVELOPPEZ DES COMPETENCES ET QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES EN

GESTION IMMOBILIERE

DEVENEZ- EN 3 MOIS

- Formations théorique et pratique avec Logiciel Gestion immobilière (encaissements, quittances, impayés, révision de loyers, relances, comptabilité, fiscalité ...)
- Visite d'entreprise
- Stage garanti, pouvant déboucher sur une offre d'emploi, pour les trois premiers à la session de sortie. Accompagnement dans la création ou le développement d'entreprise pour les professionnels.

Téléphone 33 867 36 32 / 77 856 59 90, Adresse : ENSUP AFRIQUE, Liberté 6 Extension, en Face Camp Leclerc, Dakar, villa n° 205

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr
Directeur de la publication :
Mahmoudou Wane
Directeur de la rédaction :
Mamadou Lamine Badji
Rédacteur en chef :
Momar Dieng
Rédacteur en chef délégué :
Bachir Fofana
Chefs de desk :
Momar Dieng - Politique
Bachir Fofana - Economie / Social
Jules Diop - Dossiers & enquêtes
Ndiassé Sambe - Sport
Directeur artistique : **Renaud Liout**
Mise en page :
Penda Aly Ngom, Fodé Baldé
Photographe : **Amadoune Gomis**
Impression : **Graphic Solutions**

Régie publicitaire :
malick.enquete@gmail.com
Tél. : 77 834 11 93
aichafallenquete@gmail.com
Tél. : 33 825 07 31 / 77 299 96 72

FOND NATIONAL DE PROMOTION DE LA JEUNESSE

S'il y a une institution qui mérite l'attention des nouvelles autorités, c'est bien le Fond national de promotion de la jeunesse (FNPJ). En onze années d'existence, le FNPJ, au lieu de réussir la promotion des jeunes, a plutôt servi à une clientèle politique.

Comment 11 milliards partis en fumée, en 11 ans



De gauche à droite : Malick Tall Yade, Ibrahima Condetto Niang et Wally Fall, ex-Dg du FNPJ

■ BACHIR FOAFANA & ALIOU NGAMBY NDIAYE

En créant le Fond national de promotion des jeunes (FNPJ) en 2001, le président de la république, Abdoulaye Wade voulait régler la question du chômage qui était de plus en plus persistante. Il y a investi des milliards de francs pour la création d'emplois pour les jeunes. Mais, au lieu d'être une source d'emplois pour les jeunes, le FNPJ a été le lieu privilégié pour gaspiller des milliards issus des fonds publics. Selon des documents en notre possession, faisant état de la gestion du FNPJ pendant les onze premières années

de sa création, 11 milliards de francs ont été gaspillés, sur une période de 10 ans : 6,2 milliards ont été utilisés dans le financement des mutuelles, 3,5 milliards pour les salaires des agents du FNPJ, un milliard issu des fonds espagnols et 300 millions du PNUD.

Aujourd'hui, d'après nos informations, sur les 6,2 milliards de francs ayant servi au financement des mutuelles, 5,5 milliards sont encore dans... la nature. En effet, seuls 596 861 843 de francs Cfa ont été recouverts. D'ailleurs, Malick Tall Yade, le Directeur qui vient d'être débarqué

par Macky Sall, avait porté plainte en 2008 contre les mauvais payeurs. Mais cette plainte n'a pas été suivie d'effet parce que l'essentiel des mutuelles était composé par des militants libéraux. Et ceci est la performance de tous les directeurs depuis Wally Fall, le premier. En effet, en trois ans, l'ancien maire de Dieuppeul a claqué 4 milliards de francs Cfa pour financer "17 mutuelles pour la plupart fictives". Son successeur, Ibrahima Condetto Niang, récemment débarqué de la présidence du conseil d'administration de la Lotterie nationale sénégalaise (LONASE), a

eu à distribuer près de 3 milliards de francs Cfa. Et depuis 2006, Malick Tall Yade qui vient d'être remplacé par Abdoulaye Thimbo, a eu aussi sa part dans ce gaspillage à milliards. A son arrivé, "des recrutements abusifs ont été notés dans l'entreprise, des emplois fictifs, des heures supplémentaires injustifiées et le détournement du matériel offert par le gouvernement espagnol destiné à l'équipement des fermes agricoles", d'après le dossier. Toujours durant le magistère de M. Yade, des manquements ont été notés, après un audit, sur les 300 millions que le PNUD avait mis à la disposition du FNPJ. Manquements ayant trait à des surfacturations, détournements d'objectifs, falsifications de documents comptables, entre autres. D'après nos informations, l'ex-président Wade avait été saisi à la suite de cet audit interne. Il avait même ordonné l'ouverture d'une enquête sur cette affaire. Mais, très vite pour des raisons électorales, il aurait gelé le dossier.

Inflation salariale

Mais le fait d'arme du dernier directeur de l'ère Wade est sans nul doute la gestion de la masse salariale. En effet, même si celle-ci a englouti 3,5 milliards de francs en 10 ans, il reste que les salaires ont pris l'ascenseur avec l'ancien Directeur de cabinet du ministre Aliou Sow alors au département de la Jeunesse. Ainsi, c'est sous sa gestion que des recrutements abusifs ont été opérés, des emplois fictifs et quelques avantages exorbitants ont été accordés à certains agents, avec à la clef des heures supplémentaires injustifiées octroyées.

Durant ces onze années d'existence du FNPJ sous le régime d'Abdoulaye Wade, des séries de

malversations financières et de détournements ont marqué l'entreprise. C'est ainsi que l'ancien directeur administratif et financier et l'ex-comptable ont été inculpés pour faux, usage de faux et détournements de deniers publics. L'ancien DAF et l'ex-comptable ont été même inculpés pour des malversations financières portant sur une enveloppe de 80 millions de FCFA. Après consignation, les deux mis en cause ont bénéficié d'une liberté provisoire assortie d'un contrôle judiciaire.

Joint au téléphone pour recueillir sa version, Malick Tall Yade n'a pas voulu se prononcer sur le sujet. ■

ANNULATION DES AUTORISATIONS DE PÊCHE Pas encore effective, selon les pêcheurs artisanaux

Le nouveau ministre de la pêche, Pape Diouf avait annoncé l'annulation des accords de pêche, dès sa prise de fonction. Mais selon le Collectif national des pêcheurs du Sénégal (CNPS), 17 bateaux étrangers sont encore présents dans nos eaux et la question des licences de pêche reste toujours obscure. En effet, ces pêcheurs artisanaux veulent l'annulation de tous les accords de pêche avec l'Union Européenne. "Les autorisations sont une petite partie des conditions créées par l'ancien régime pour ouvrir nos eaux aux étrangers. La lumière n'est pas encore faite. Nous exigeons plus de transparence dans le processus d'attribution des licences de pêche avec la publication de la liste des bateaux nationaux et étrangers opérant dans nos eaux", exige le CNPS.

Autres problèmes rencontrés par les pêcheurs, les coûts élevés des équipements, la hausse des prix de l'essence, du gasoil et des moteurs. Le bois pour la fabrication des moteurs est devenu rare, les prix des chevaux sont passés du simple au double et les gilets de sauvetage inexistant. La transformation artisanale est aussi soumise à d'énormes difficultés de même que les accords avec les autres pays de la sous région. "Nous sommes chassés comme de la peste dans les pays qui nous entourent, avec des garde-côtes qui tuent et confisquent notre matériel", déplorent les pêcheurs artisanaux. Pour régler le problème que rencontre le secteur de la pêche, les pêcheurs artisanaux demandent plus de considération à leur égard et à l'endroit des femmes transformatrices, et la mise en place d'un cadre de concertation avec le ministère de tutelle "pour discuter sur les grandes lignes de la politique nationale de pêche". "L'Etat profite des pêcheurs mais ne les aide pas. Si l'Etat ne fait rien pour nous aider, nous allons prendre nos propres dispositions", avertit, Mbaye Fall, membre du bureau national. ■

VIVIANE DIATTA

BAISSE DES PRIX DU SUCRE, DE L'HUILE ET DU RIZ

Le SYNACOM pas convaincu

Le Syndicat national des agents de l'administration du commerce (SYNACOM) s'est inscrit en faux contre les estimations, selon lesquelles, la baisse des prix du sucre, de l'huile et du riz serait respectée par 70 à 90% des commerçants. Jeudi, l'organisation syndicale a transmis un communiqué à l'APS dans lequel elle dit ne pas partager ces informations. Le 22 mai dernier, en déplacement à Thiès, le président de l'Union nationale des commerçants et industriels du Sénégal (UNACOIS-Jappo), Idy Thiam, avait annoncé que la baisse des prix du riz, du sucre et de l'huile était effective à 75% sur le marché national. D'autres commerçants avancent des chiffres compris entre 70 et 90%, selon le SYNACOM.

Le syndicat, qui dit pas en être convaincu, avance comme arguments "les constats faits sur le terrain, la polémique suscitée par la mesure et les nombreuses réclamations enregistrées". Pour le SYNACOM, "cette situation est imputable à la fixation des prix au seul stade du détail, ainsi qu'à l'approche mise en œuvre, notamment la base inadéquate des prix de référence et la non prise en compte des structures de prix réelle". "L'arrêt du ministre du Commerce ne fixe que le prix au détail des trois produits visés, donnant ainsi la latitude aux importateurs, aux industriels, et aux grossistes

de se soustraire à tout contrôle de leurs prix de vente", constate le syndicat.

"Pourtant, dans un contexte d'inflation, la régulation doit s'exercer sur tout le circuit de distribution", fait-il remarquer, indiquant que "pour des acteurs opérant dans la vente d'un même produit à des stades différents, il n'est pas pertinent d'avoir deux régimes de prix, surtout si les conditions de concurrence ne sont pas réunies".

Il évoque le cas de "la répartition de la marge sur le sac de sucre cristallisé" qui, selon lui, "révèle que les demi-grossistes se sont octroyés 1651 F (77% de la marge) contre 500 F (23%) pour les détaillants". Mais même le "second arrêté, fixant le prix du sucre au demi-gros", ne règle qu'une partie du problème, sachant que le détaillant, d'habitude, dispose d'une part de marge plus importante que les autres intervenants". S'y ajoute que "la base sur laquelle est assise la baisse du prix du riz parfumé a suscité une vive polémique quant à son caractère spéculatif ; les commerçants eux-mêmes avaient établi une relation entre le faible niveau de l'offre et la hausse des prix". De l'avis du syndicat, "manifestement, il y a une volonté de la part des opérateurs impliqués dans la mesure (...) de tromper le consommateur et l'Etat".

Le syndicat estime que "pour qu'une mesure de



Mata Sy Diallo, ministre du Commerce

baisse soit opérationnelle, il est essentiel que les éléments qui entrent dans la formation du prix soient réels et justifiés et à tous les stades de commerce". Il rappelle à cet égard que "l'évaluation des structures de prix doit permettre, préalablement à toute mesure, d'étudier, par le biais d'enquêtes minutieuses, les conditions de formation des prix de revient à tous les niveaux". ■

(APS)

APRÈS LA SORTIE DE WADE

La récente sortie de l'ex-président Abdoulaye Wade, continue de faire couler beaucoup d'encre. Après la réaction instantanée des partisans de Macky Sall et plus tard, celle d'Aminata Tall, voilà que les socialistes prennent la balle au rebond.

Les socialistes invitent Macky à ne pas dévier de ses engagements

■ ASSANE MBOYE

Réunis en Bureau politique hier, au sein de la maison du parti, les camarades d'Ousmane Tanor Dieng estiment que "rien ni personne ne doit les détourner de leurs engagements envers les populations surtout pas les provocations désespérées d'un homme fini à qui il ne reste que le magistère de la parole". Car, soulignent-ils, dans la situation actuelle du pays, "le défi n'est pas de répondre à Abdoulaye Wade qui aura tout raté même sa sortie, ni à un PDS éclaté, moribond et sans illusion". Ainsi, "compte tenu de l'état désastreux dans lequel il a laissé le Sénégal, Abdoulaye Wade

serait mieux inspiré de faire silence au lieu de s'offrir en spectacle dans un soliloque pitoyable et pathétique", persiflent les Verts de Colobane. Qui renchérissent que le régime Wade "restera gravé dans l'histoire de notre pays comme une parenthèse douloureuse" marquée par "un gouvernement désastreuse qui s'est attaquée à la société et à son code éthique, abîmé la République et ses valeurs, chahuté les fondamentaux de nos finances publiques, remis en cause les acquis démocratiques, malmené tous les secteurs de notre économie et placé l'affairisme au cœur de l'État".

Pour autant, après avoir invité le président Sall à mesurer l'immense espérance que son



avènement a suscitée, ils l'encouragent à aller à l'essentiel et à l'urgent. Se félicitant des premières décisions qu'il a prises notamment la rationalisation des dépenses publiques, la restructuration du gouvernement et de l'administration, la baisse des prix des denrées de première nécessité et de soutien au monde rural, entre autre, ils l'exhortent à rester sur cette ligne d'action qui vise à réaliser des économies budgétaires. Cela, disent-ils, "non pas pour priver l'État des ressources dont il a besoin pour répondre aux préoccupations des populations, mais à la fois mettre fin au gaspillage inconsidéré qui dissipe l'argent du contribuable dans des dépenses futiles et orienter l'allocation des ressources publiques dans la prise en charge des priorités nationales, notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé et de la lutte contre la pauvreté". ■

THIAMBA SECK (COALITION BOKK GIS-GIS)

“Les Législatives, des primaires pour le PDS”

Le procureur de la République Ousmane Diagne a ordonné hier la reprise des investigations sur les dossiers d'audit suspendus depuis 2011. Awa Ndiaye, Bara Sady, Amadou Kane Diallo, Ibrahima Ndiaye, Baïla Wane ont du souci à se faire.

■ FARA SYLLA (correspondant, St-Louis)

La cérémonie de présentation des investis sur la liste de la coalition Bok Gis Gis à Saint-Louis a été une occasion pour le député Thiamba Seck, non investi et membre de la communication de cette liste dissidente du Parti démocratique sénégalais (PDS), de préciser que les législatives du 1er Juillet sont une sorte de primaires pour la formation libérale. Pour lui, tout ce qui vient de se passer dans les rangs des libéraux est de la faute de ceux qui ont eu à confectionner les listes sans les icônes comme Pape Diop,

Ousmane Masseck Ndiaye, Mamadou Seck, Abdoulaye Baldé. "On a fait appel à d'autres en ignorant royalement ces ténors qui sont la surface, la sève nourricière du PDS, l'âme et la substance" du parti. Pour lui, la confection des listes est la goutte qui a fait déborder le vase et cela risque de leur coûter cher.

A en croire M. Seck, Wade les a ignorés en créant une liste contestée. Le député libéral saute sur l'occasion pour dire qu'ils n'ont pas quitté le PDS et ils continueront à réclamer leur part car ils sont actionnaires dans ce parti. "Nous allons prouver à ces gens-là que nous incarnons le réel PDS et notre

victoire va nous permettre de cohabiter avec les autres partis à l'Assemblée nationale", avance-t-il.

Revenant sur l'installation d'Ameth Fall Braya et le départ annoncé d'Ousmane Masseck Ndiaye à la tête de la fédération départementale PDS de Saint-Louis et ensuite sur leur exclusion de cette formation politique, Thiamba Seck pense qu'elle est nulle et non avenue. En se mettant dans la robe d'un juriste, le député précise que pour sanctionner quelqu'un, la morale voudrait qu'on l'auditionne. Et pire, il révèle que l'exclusion ne doit pas être collec-

tive tout en rappelant les textes du parti.

C'est dans ce même ordre d'idées que Me Alioune Abatalib Guèye, investi sur la liste nationale, a martelé que la coalition Bokk Gis Gis va tenir sa prochaine réunion à la permanence du PDS sise aux HLM car, à l'en croire, les locaux appartiennent au président du Conseil économique et social Ousmane Masseck Ndiaye. En effet, ceux qui se réclament de la fédération et du PDS, en l'occurrence Ahmet Fall Braya et autres, y ont tenu leur dernière réunion prétextant que le bâtiment est une propriété du PDS. ■

BISBILLES ENTRE LE MAIRE DE RUFISQUE ET SAMIR ABOURISK

Badara Mamaya Sène menacé de plainte

■ PAPE MOUSSA GUËYE (correspondant, Rufisque)

Ce n'est plus l'entente parfaite entre le maire de Rufisque Badara Mamaya Sène et son ancien allié Pierre Samir Abourisk de Démocratie citoyenne. Aujourd'hui, les relations entre les deux hommes sont devenues si exécrables qu'ils se jettent des flèches par presse interposée. Mieux, M. Abourisk ne participe plus aux réunions de conseil municipal. "Je ne veux pas siéger avec un maire qui ne dit pas la vérité et qui trompe les rufisquois à longueur de jour-

née", justifie-t-il.

Accusant le maire d'être "un accident de la politique" qui a laissé tout le monde à la périphérie de la gestion des affaires de la commune, le conseiller économique et social va plus loin pour dire ce qui lui a le plus poussé à divorcer d'avec Badara Mamaya Sène. "Il se trouve que les quatre rues qui ont été retenues par la Banque mondiale pour être réhabilitées font une longueur de 1200 mètres et il y avait une enveloppe de 240 millions de francs. C'était sous la responsabilité de l'ADM avec l'AGETIP comme exécutant des travaux. Je me suis rendu compte que

l'AGETIP voulait me carotter 220 mètres, sachant que chaque mètre de réhabilitation coûte deux millions de francs". Ce qui le poussa à avertir le maire, mais en vain. Car, il souligne que "le maire s'aperçoit qu'il y a une supercherie. Et comme il a un de ses adjoints qui est comptable à l'AGETIP, ils ont fait en sorte de changer les rues qui étaient initialement retenues. C'est un détournement de travaux, et la Banque mondiale n'est pas au courant. Nous ignorons si les 1200 mètres qui étaient calculés et pour lesquels la Banque mondiale devait payer 240 millions sont respectés. Car, il est

clair que cela a été soumis en conseil municipal et voté", ajoute M. Abourisk. Face à ce qu'il appelle une arnaque, M. Abourisk avertit qu'il va porter plainte contre le maire de Rufisque devant le procureur de la République pour détournement de travaux.

Du côté du maire, tout ce que Samir Abourisk est en train de dire, n'est que politique politicienne. "Je lui dis, faire de la politique c'est bien. Mais faire de la politique politicienne n'est pas la bonne chose. Ce que nous disons, nous le faisons", explique Badara Mamaya Sène qui ajoute : "Ce que nous avons réalisé et qui avoisine les 13 milliards, n'a été réalisé par aucun maire fut-il soutenu par l'État ou la municipalité. Nous pouvons dire que nous avons été le maire qui a le plus investi dans cette ville". ■

Précisions du PPC

Monsieur le Directeur de Publication,

Dans votre édition n° 292 du jeudi 31 mai 2012 en page 3, votre correspondant à Rufisque, Moussa Guèye, a publié un article intitulé "Bokk Yaakaar recrute Me Mbaye-Jacques DIOP" et dans lequel, il écrit que le Secrétaire Général du PPC, "Me Mbaye-Jacques DIOP est désormais au service de la coalition Benno Bokk Yaakaar en direction des élections législatives du 1er juillet".

Une telle affirmation appelle de notre part les précisions suivantes à publier dans votre toute prochaine publication :

- Le Parti pour le Progrès et la Citoyenneté (PPC) est un parti indépendant qui n'est membre, ni de la coalition présidentielle, ni de l'une quelconque des coalitions de l'opposition ;
 - L'absence des listes du PPC aux élections législatives du 1er juillet est simplement liée à des problèmes de délais ;
 - Au même titre que cinq (5) autres listes de candidats aux prochaines législatives, la liste Benno Bokk Yaakaar a sollicité le soutien du Secrétaire général national du PPC, Me Mbaye-Jacques DIOP ;
 - Comme son Bureau politique l'a déjà décidé, le PPC soutiendra les listes qui défendent les valeurs les plus proches des siennes, à savoir, entre autres, le progrès, la citoyenneté, l'Etat de droit, la bonne gouvernance ;
 - Le moment venu, le PPC en parti responsable, se prononcera publiquement en faveur de la liste qu'il aura choisie de soutenir ;
- Je vous prie de bien vouloir publier ces précisions pour une bonne information de vos lecteurs.
- YATMA FALL,
PORTE-PAROLE DU BUREAU POLITIQUE
DU PPC

NDLR

C'est vrai que le titre de l'article peut prêter à confusion. Mais pour le reste, cette précision ne reprend que les arguments développés par Abdou Aziz Fall, le chargé de la communication du PPC ; arguments qui sont déjà dans l'article en question. ■

APRÈS LE PASSAGE DE PAPE DIOP ET DE FARBA SENGHOR À LA GENDARMERIE Tête de liste de la coalition Léral aux prochaines législatives, Me El Hadji Diouf selon qui l'actuel président de la République fait du wax waxet sur la suppression du Sénat et du maintien des observateurs étrangers, exige que Macky Sall soit auditionné sur l'origine de ses biens.

Me El Hadji Diouf exige l'audition de Macky Sall sur ses biens...



ASSANE MBAYE

Les auditions par la Section Recherche de la Gendarmerie nationale, d'anciennes pontes du défunt régime défait d'Abdoulaye Wade sur l'origine de leurs biens, ne devraient seulement se limiter à Pape Diop et à Farba

Senghor. Selon Me El Hadji Diouf qui faisait hier, face à la presse dans les locaux de la coalition Léral dont il est la tête de liste aux prochaines législatives, "en plus des anciens ministres, tous les anciens Premiers ministres de Wade doivent s'expliquer sur l'origine de leurs biens, y compris l'actuel président de la

République".

Devenu entre temps l'un de ses ardens adversaires, il exige de lui qu'il fournisse la preuve de son enrichissement. Car, dit-il, "charité bien ordonnée, commence par soi même". S'opposant ainsi à toute politique de deux poids deux mesures, le leader du Parti des travailleurs et du peuple

(PTP) soutient que "comme Macky Sall veut la transparence, il doit dire aux Sénégalais comment il a acquis tout ses biens". "Il y a trop d'effets d'annonce. Nous voulons des actes. Le peuple exige des comptes et des audits impartiaux", peste Me Diouf.

L'autre point sur lequel Me El Hadji Diouf a attiré l'attention des Sénégalais, c'est le reniement par Macky Sall des engagements pris au sein des Assises nationales, notamment sa volonté de maintenir le Sénat. Le président de la République qui promettait la suppression du Sénat durant toute la campagne présidentielle est revenu sur sa décision. Et envisage dans la foulée de supprimer les observateurs étrangers pour le prochain scrutin législatif. Des "Waderies" qui pousse Me El Hadji Diouf à dire que Macky Sall fait du wax waxet. 'Tout le monde sait que Macky Sall est un élément de Abdoulaye Wade. Donc tel père, tel fils", en déduit-il. Avant de l'avertir en ces termes : "Ce sont ces waderies que le peuple a rejeté le 25 mars dernier". Toutes choses qui font dire à Me El Hadji Diouf que "rien n'est plus sûr avec Macky Sall".

Suffisant d'appeler le peuple sénégalais à ne lui accordé la majorité à la prochaine législature. Compte tenu que les sénégalais ont vécu une dictature parlementaire de Wade, le tête de fil de la coalition Léral refuse de comprendre "cette campagne de recherche d'une majorité écrasante et mécanique à l'assemblée nationale de la part du nouveau pouvoir. Majorité écrasante qui avait d'ailleurs permis au régime de Wade d'exclure de l'Assemblée nationale Macky Sall, Mbaye Ndiaye, Moustapha Cissé Lô, mais également de vouloir faire passer son projet de ticket présidentiel", rappelle-t-il. ■

PAPE DIOP HIER SUR LA RFM

"J'ai possédé des immeubles avant l'alternance"

Après son audition d'avant-hier à la Section recherches de la gendarmerie nationale, le président du Sénat s'est exprimé sur les ondes de la RFM. Pape y précise qu'il ne s'est pas enrichi avec l'alternance. "J'ai possédé des immeubles avant l'alternance. Je me suis enrichis avant l'arrivée d'Abdoulaye Wade au pouvoir", dit-il, ajoutant qu'il est l'un des premiers à acquérir une villa aux Almadies. "J'ai connu les Almadies y ayant une villa, une des premières avant l'alternance".

Pour lui, son déferrement à la convocation des pandores obéissait au fait que ses biens ont une origine licite. "Je n'avais pas besoin de ne pas me présenter, car considérant que tout ce que j'ai est licite. C'est pourquoi, pour le respect que je dois à tous mes compatriotes, j'ai déferé à cette convocation et j'ai donné toutes les explications qu'il fallait", précise l'ex-maire de Dakar qui ajoute : "Je ne fais pas partie de ceux qui n'avaient pas de voiture car j'en avais beaucoup, ni de ceux qui n'avaient pas de villas et qui étaient locataires à la veille de l'alternance ou à ces premières heures".

Toujours dans ses explications, le président du Sénat affirme qu'il "n'a jamais eu de comptes bancaires à l'étranger" même quand il était dans le secteur privé. "Pour la première fois, il y a 8 mois je devais subir une opération au genou et les difficultés de paiement m'avaient obligées à ouvrir un compte dans une banque de la place avec 4 000 Euros pour pouvoir détenir une carte de crédit et payer les petites factures. Et c'était la seule fois. En dehors de ça je n'ai jamais eu de l'argent à l'étranger", fait-il savoir. ■

BIGUË BOB

ENQUÊTE SUR LES BIENS MAL ACQUIS

... le oui mais de Demba Dia

CHEIKH THIAM

S'il y a un ancien allié de l'ex-président Me Abdoulaye Wade qui se dit favorable aux audits et la traque des biens mal acquis, c'est Demba Dia. Le président du Mouvement pour l'action et la citoyenneté (MAC) et par ailleurs tête de liste de la Coalition des alliés du peuple (CAP 21) pour les législatives prochaines, estime que l'argent appartient au peuple, mais critique la manière dont les audits sont diligentés. "Je suis pour les audits car l'argent appartient au peuple sénégalais et non aux dirigeants. Mais la manière dont ils sont effectués, je suis contre. Au-delà de la surmédiation, les gens qui sont chargés les menés ne respectent pas les concernés. Cette manière est vilaine", a confié M. Dia hier à *EnQuête*.

"J'aurai bien aimé que l'on

mette sur pieds des cabinets spécialisés en audit qui vont le faire de la manière la plus professionnelle. Mais vouloir fragiliser les concernés et ou faire des descentes chez eux dans le but de les ridiculiser, je suis vraiment contre. Ils font la force alors qu'il n'y a que Dieu qui a cette force dont ils prétendent avoir", a poursuivi l'artiste politicien. Le rockeur ne s'est pas arrêté en si bon chemin car il a plaidé à ce que l'on audite toutes les personnes qui ont eu à gérer des biens du peuple et depuis

2000, l'actuel président de la république y compris. "Quand il s'agit d'audit, il ne devrait point avoir une politique de deux poids deux mesures. Il faut le faire du départ à la fin. Le Président Macky Sall est comptable du bilan de l'alternance au même titre que les autres membres de son gouvernement qui appartenaient à l'équipe de Wade depuis 2000", a jouté M. Dia. Qui s'interroge : "Pourquoi vouloir auditer l'ANOCI, le FESMAN et non Macky ! Cela me semble que ces gens ne sont pas imbus par un intérêt de faire la lumière sur les deniers mais au contraire ils sont des revanchards. Ce qui est très déplorable", s'est-il indigné. ■

BFEM-BAC PRÉPARATION

Des Professeurs expérimentés vous dispensent des cours intensifs de remise à niveau à domicile :

En Juin - Juillet (Première session).

En Aout - Septembre - Octobre (Deuxième session).

Selon votre choix : Maths - Français - Anglais - PC- SVT- Philo etc.

Préparation BFEM - BAC S, L et G.

CONTACT : 77 642 38 04



Liaison Maritime Dakar - Ziguinchor

COMMUNIQUE

ARRET TECHNIQUE QUINQUENNAL NAVIRE « ALINE SITOË DIATTA » DU 04 JUIN 2012 AU 25 JUIN 2012

Le Consortium Sénégalais d'Activités Maritimes (COSAMA) informe son aimable clientèle que dans le cadre de l'Arrêt Technique Annuel du Navire « Aline Sitoë Diatta », les rotations seront suspendues sur la Liaison Maritime Dakar-Ziguinchor - Dakar du 04 Juin 2012 au 25 Juin 2012

Lesdites rotations reprendront à partir du **Mardi 26 Juin 2012** aux jours et horaires habituels.

Le COSAMA s'excuse auprès de son aimable clientèle pour les désagréments et perturbations que cet Arrêt Technique pourrait entraîner.

La Direction

AUDITS ET TRAQUE DES BIENS MAL ACQUIS

Le cardinal Théodore Adrien Sarr s'est prononcé hier sur l'assainissement des mœurs politiques et la nécessité de promouvoir une gouvernance économique saine. Il s'est réjoui des audits et des auditions diligentés pour traquer les auteurs de malversations financières et de détournements de deniers publics.

Avec la bénédiction de l'Église sénégalaise



■ GASTON COLY

Le branle-bas causé par les audits et auditions des anciens dignitaires du régime libéral, soupçonnés de s'être enrichis de manière indue, ne laisse pas indifférente l'Église du Sénégal. Hier, le cardinal Théodore Adrien Sarr s'est réjoui de la volonté affichée par le nouveau régime de faire la lumière sur les malversations financières prêtées à d'ex-dignitaires de l'État. "On ne peut pas ne pas se réjouir de voir qu'en haut lieu, on est déterminé à mener des audits qui permettent à la fois de déceler tout ce qui est bonne ges-

tion des fonds publics, mais aussi tout ce qui est malversation financière", a déclaré le cardinal Sarr au Foyer de Charité du Cap des Biches où se sont réunis les Évêques du Sénégal (28 mai-1er juin), dans le cadre de la deuxième session ordinaire de l'année pastorale 2011-2012. Monseigneur Sarr est d'avis qu'il faut que les autorités prennent "les décisions qui permettront de condamner les mauvaises gestions, les malversations, s'il le faut, voir comment récupérer cet argent en question et surtout empêcher que ce mal continue de gangrener la société sénégalaise".

"Suprématie polluante de l'argent"

En effet, le cardinal est convaincu que "le Sénégal souffre de ce que l'argent a pris trop de place dans la politique, dans le comportement des citoyens entre eux ou dans leur lieu de travail". Parlant de "suprématie polluante de l'argent", il n'en estime pas moins "qu'il ne s'agit pas d'une fatalité". Il exhorte les Sénégalais à prendre conscience qu'il s'agit "d'un mal profond, un mal réel qui se manifeste de multiples façons et portent beaucoup de préjudices aux personnes, aux familles à l'État et aux sociétés", qu'il faut combattre. Aussi, dira Monseigneur Sarr, "il faut prier Dieu pour que ceux qui sont en charge de ce travail, courageusement, continuent leur travail d'investigation pour révéler la vérité. Partout où il y a la mauvaise gestion, qu'on puisse prendre les sanctions nécessaires, pour que les Sénégalais comprennent qu'on ne peut laisser l'argent polluer les relations sociales, l'économie du pays, l'administration, comme la politique sénégalaise". Ainsi, les Évêques du pays invitent le président Macky Sall "à poursuivre ses efforts pour la moralisation de la politique et du mode de gouvernance qui respecte la distinction des pouvoirs". À tous les citoyens sénégalais,

ils demandent un changement de mentalité et de comportement pour "cultiver un nouveau type de citoyen" qui sera "plus consciencieux et respectueux du bien commun".

Un cadre juridique pour la protection des enfants

À l'occasion de cette deuxième session ordinaire de l'année pastorale 2011-2012, les Évêques du Sénégal se sont engagés à œuvrer davantage pour la protection des enfants. "Aussi les Évêques ont-ils entamé un travail de réflexion pour mettre sur pied, à l'instar des autres Conférences épiscopales du monde, un cadre juridique pour la protection des enfants dans notre pays", a annoncé Monseigneur Benjamin Ndiaye, président de ladite conférence.

Une autre question a été au centre des préoccupations des Évêques, ce qu'ils appellent "la sécularisation, accompagnée d'un certain relativisme" qui, selon eux, se répand de plus en plus dans nos sociétés. D'où la nécessité d'une nouvelle évangélisation des communautés chrétiennes, vu les situations regrettables qu'elle engendre. À ce propos, une nouvelle Assemblée du Synode des Évêques aura lieu en octobre 2012 en présence du Saint Père, le pape Benoît XVI (16). Dans la même veine, les Évêques exhortent les femmes à "s'affranchir de certaines pratiques héritées de nos traditions, et qui vont à l'encontre de notre foi chrétienne, telle la longue période du veuvage avec son lot d'interdits...". Ils leur demandent de "lutter contre les gaspillages, surtout à l'occasion des cérémonies familiales et de développer des activités génératrices de revenus pour sortir de la pauvreté et améliorer les conditions de vie, et à s'engager davantage dans le domaine politique". ■

DRAME À YEUMBEUL

Gora Faye bat à mort son fils de 8 ans

Deux ans de prison ferme. C'est la peine requise hier contre Gora Faye coupable d'avoir battu à mort son enfant de 8 ans. Et pour un billet de 5.000 francs.

Âgé de 32 ans, Gora Faye risque d'avoir à jamais la mort de son fils aîné de huit ans, sur la conscience. En voulant corriger l'enfant en classe de Cp qui avait subtilisé un billet de 5.000 francs, le père l'a tué. C'était le 27 mai dernier à Yeumbeul. Ce jour-là, la police de la localité a reçu un appel anonyme les informant qu'un enfant avait été battu à mort par son père. Attrait hier, à la barre du tribunal des flagrants délits de Dakar pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, Gora Faye avait toutes les peines pour s'expliquer sur les faits. "Je ne suis pas un assassin. Je voulais juste le corriger et j'ignorais que les coups pouvaient lui être fatal", s'est-il défendu. Pour convaincre de sa bonne foi, il a exprimé l'amour qu'il portait à son fils qui était l'homonyme de son père à lui. C'est pourquoi dira-t-il, d'une voix triste, "je n'avais pas l'intention de le tuer, mais c'est l'œuvre de Satan". Abondant dans le même sens que son époux, la mère de la victime considère que la mort de leur enfant relève de la volonté divine. "C'est vrai que notre fils est mort à cause des coups, mais mon mari voulait juste le corriger pour éviter qu'il emprunte le mauvais chemin", a dit la dame partagée entre la perte de son enfant et la crainte de voir son époux croupir en prison. Cependant, pour le représentant du parquet, "le prévenu a manqué de maîtrise". "Une correction verbale, dira-t-il, aurait pu suffire". Le substitut a donc requis deux ans ferme. La défense a parlé d'incident malheureux, avant de demander une disqualification des faits en homicide involontaire. Le tribunal ayant le dernier mot, rend son délibéré le 5 juin prochain. ■

FATOU SY

AFFAIRE DES LYCÉENS QUI AVAIENT LOUÉ UN APPARTEMENT

Les prévenus relaxés après 3 semaines de prison

Après trois semaines de détention pour incitation de mineure à la débauche, les quatre lycéens et leurs trois co-prévenus qui avaient loué un appartement derrière le stade Léopold Sédar Senghor ont été relaxés hier.

■ FATOU SY

L'affaire avait alimenté le débat sur la dégradation des mœurs et la perversion des jeunes. Il s'agit des lycéens arrêtés le 11 mai dernier à l'immeuble Mixta où ils avaient loué un appartement. À cet effet, sept personnes avaient été incarcérées durant trois semaines parmi lesquelles figuraient quatre élèves. Au finish, cette affaire s'est révélée être un ballon de baudruche, car toutes les personnes interpellées pour incitation de mineure à la débauche ont été relaxées purement et simplement.

D'ailleurs, le maître des poursuites s'est rendu compte qu'en fait de débauche, il n'en était rien. Puisque, dès l'entame de son réquisitoire, le substitut Adama Ndiaye a déclaré : "La montagne a accouché d'une souris". "Non, la montagne n'était même pas enceinte pour accoucher", lui a rétorqué Me Ousseynou Faye, un des conseils de la défense. Et Me Pape Sène d'enfoncer le clou : "Il n'y a même pas de montagne. C'est juste une élévation". Si les conseils ont fait dans la métaphore ironique, c'est parce que leurs clients ont été arrêtés par la police des Parcelles Assainies sur la base de simples rumeurs.

L'informateur anonyme a soufflé aux policiers que de jeunes Lycéens louaient un appartement pour s'y adonner à des actes de débauche. Lors de leur descente sur les lieux, les policiers ont croisé la mineure A. Bâ qui détenait du chanvre indien. Ainsi, tous les occupants de quatre appartements ont été arrêtés. Certains ont été relâchés à l'exception de huit personnes dont le gardien de l'immeuble. Mis à part la mineure A. Bâ, le reste a été poursuivi pour incitation de mineure (il s'agit de A. Bâ) à la débauche.

À la barre, le nommé Médoune Guèye a expliqué avoir loué l'apparte-

ment, depuis six mois, pour y passer ses week-end. Tout comme ses co-prévenus, il a soutenu qu'il ne connaît pas la mineure A. Bâ, car celle-ci était venue avec sa copine à lui. Latsoukabé Fall, un autre prévenu, a indiqué qu'il était venu rendre visite à Médoune Guèye. Abdou Aziz Fall et Mamadou Moustapha Tine, arrêtés dans deux appartements différents et respectivement élève en classe de 1ère au Lycée Maurice De Lafosse et au lycée des Parcelles Assainies, ont soutenu qu'ils étaient sur les lieux pour fêter un anniversaire. Le premier a précisé avoir loué l'appartement à 20.000 francs, pour la journée, tandis que le second a affirmé avoir été invité par un ami. Élèves au Lycée Lamine Guèye, Agnès Manga et Awa Diop ont déclaré avoir loué un appartement à 15.000 francs avec une autre copine pour, disent-elles, "être tranquilles".

C'est fort de ces éléments que le représentant du parquet a demandé que tous soient relaxés, sauf Médoune Guèye également poursuivi pour détention de chanvre. Il a demandé qu'il soit relaxé de ce délit,

mais condamné à trois mois ferme, pour incitation de mineure à la débauche. Car, A. Bâ comparait devant le tribunal des mineurs pour détention de chanvre indien, a déclaré aux enquêteurs que c'est le prévenu qui lui a acheté le chanvre indien. La défense a plaidé la relaxe à l'unanimité tout en fustigeant l'enquête de police. Le tribunal a finalement relaxé les sept prévenus, au bonheur de leurs proches dont certains ont même versé des larmes de joie. Reste pour ces élèves à affronter le regard de leurs camarades de classe. ■

MICRO OUVERT AVEC MAO OTAYECK, ARTISTE CHANTEUR

De son vrai nom Joseph Mohamed Otayeck, Mao, chanteur, compositeur et arrangeurs d'origines libanaise, malienne, française et argentine, a un style particulier qu'il a baptisé "Rock mandingue".

Dans cette interview accordée à *EnQuête*, il explique, entre autres, sa vision de la musique africaine.

"Ce que j'attends de Youssou Ndour"



PAR MAHMOUDOU WANE ET BIGUÉ BOB

Vous venez de sortir un nouvel album, intitulé *Yeredon* (lire *Yérédon*). Comment se porte-t-il sur le marché ?

L'album vient de sortir officiellement à Dakar, il y a deux ou trois semaines. J'ai fait un showcase (démonstration) au Just4U (bar-restaurant de Dakar). Mais bon, il y a un problème de distribution en Afrique en général, ce n'est pas qu'au Sénégal. Il n'y pas réellement de société de distribution. Nous avons nous-mêmes fait la distribution, nous sommes obligés d'aller dans les endroits stratégiques de Dakar. Je serais à Abidjan aussi pour la sortie de l'album dans 15 voire 20 jours.

On vous a vu, en effet, lors dudit showcase, et l'on sent nettement un métissage dans votre composition musicale. Peut-on parler de style atypique ?

Ma musique est très métissée. C'est vrai qu'il y a une base mandingue. Mais il y a aussi toutes les influences que j'ai reçues durant mon parcours musical. Il y a des influences jazz, funk, rock. Je dirais de mon style musical que c'est du rock mandingue.

Comment réussissez-vous à faire ce cocktail musical ?

J'ai fait un parcours de 25 ans. J'ai été sideman, c'est-à-dire un musicien qui accompagne d'autres musiciens. J'ai acquis une certaine expérience dans la musique. Je suis arrangeur aussi, j'arrange pour beaucoup d'artistes connus et moins connus. J'ai joué dans des groupes de rock, de funk, de jazz, etc. De sorte qu'aujourd'hui, toutes ces influences reviennent dans ma musique.

Au-delà des influences reçues au cours de votre parcours musical, ce métissage musical dans votre musique ne serait-il pas lié à la diversité de vos origines ?

Certainement. De toute façon, le

métissage est naturel. Ma mère est malienne, je suis né en Côte d'Ivoire. J'ai eu l'influence de toutes les musiques le folklore ivoiriens. Ma mère étant malienne, j'ai les influences de la musique mandingue, du Bembeya Jazz, Salif Keita, etc. Quand on vit cela pendant 10-15 ans, on l'a en soi.

Quel est justement votre parcours musical ?

Je suis né en Côte d'Ivoire. J'ai eu mon bac à mes 17 ans au Burkina Faso. Après le Burkina, je suis revenu dans mon pays natal. En ces temps-là, je faisais de la musique ma passion, juste un feeling. Après mon bac, on a eu une signature d'album pour aller en France. Quand je suis arrivé en France, j'ai eu à travailler avec différents musiciens dont l'arrangeur malien Cheikh Tidiane Seck. Il a arrangé la musique des plus grosses stars africaines. Jusqu'aujourd'hui, je travaille avec lui quand on se voit dans les concerts ou quand il est dans les parages. J'ai rencontré ensuite Tony Allen pendant ces mêmes années. J'ai rencontré par la suite Alpha Blondy pour qui j'ai été directeur artistique pendant 12 ans.

Est-ce exact que vous avez aussi travaillé avec Stevie Wonder ?

C'est de ma rencontre avec Stevie Wonder qu'est venue la volonté de faire un album et de faire une carrière solo. Il a écouté de mes chansons qu'il a adoré. Il m'a appelé en 2006 et m'a demandé de venir à Los Angeles pour faire un album. Il voulait que je sois le premier artiste de son label. Et travailler avec Stevie Wonder n'est pas donné à tout le monde, c'est un privilège, une chance inimaginable pour un jeune artiste. On a travaillé pendant trois ans en studio, presque deux fois par semaine. Je l'ai accompagné dans pleins de concerts et de choses. Il m'a fait rencontrer de grands artistes américains avec lesquels j'ai eu à échanger. On a fait cet album "Renawal" dans lequel il a composé une chanson et joué ainsi que ses musiciens. On l'a sorti à Los Angeles.

En quelle année ?

C'était en 2010-2011. Le label de Stevie n'a jamais vu le jour. J'ai dû voler de mes propres ailes. Mais avec cet album, j'ai de quoi démarrer une carrière.

Vous êtes maintenant entre Dakar et Abidjan. Êtes-vous rentré en Afrique ?

J'ai passé beaucoup de temps en France et aux USA. Mais là, je suis revenu.

Pensez-vous que l'environnement est propice, ici, pour faire une bonne musique ?

Quand vous faites de la bonne musique, on vous écoute.

Même quand elle est métissée avec des sonorités qui viennent d'un peu partout ?

Oui, je pense d'ailleurs que c'est un plus. Les gens aiment la musique et la bonne musique. Il y a des musiques faites pour danser et d'autres pour écouter.

Pensez-vous qu'il y a parmi les différentes formes de musique dite africaine des concepts vendables ?

Je pense que oui. Vous avez vu Magic Système (un groupe ivoirien), ce n'est pas de la musique de recherche et ça marche en France et un peu partout dans le monde. C'est l'accès et puis la vulgarisation de ces musiques particulières. Moi, je pense que toutes les musiques africaines ont vocation à être écoutées. C'est une question de médiatisation.

Seulement de médiatisation, ne pensez-vous pas qu'il y a une certaine paresse dans la création ?

(Rire) Alors là, ça ne sort pas de ma bouche, comme on dit...

Vous vous censurez là ?

Non pas du tout. Ce sont les médias qui font aujourd'hui un artiste. La musique peut être bonne, magnifique, mais si les médias ne vous montrent pas, on ne vous connaît pas, sinon seulement par le voisin. J'ai fait 20 ans en France, par exemple, jamais ma musique n'est passée dans une radio.

Et cela ne vous semble pas bon ?

Exactement, ce n'est pas bon du tout. Maintenant avec Internet, il y a eu un bouleversement. Les artistes peuvent être écoutés de partout. Cela aide beaucoup, même si cela a fait périliter beaucoup de grandes boîtes de distribution. Aujourd'hui, on se retrouve sans boîte de disque, l'industrie musicale est menacée. Plus personne ne signe un artiste aujourd'hui à cause d'Internet. Il y a deux pôles avec ce phénomène. Avant, il y avait les boîtes de disque qui prenaient 90% des revenus des artistes qu'elles produisent, ceux-ci n'avaient que 10% et elles font le boulot, vous êtes connu et gagnez une partie. Aujourd'hui, si ça marche sur

Internet pour un artiste indépendant, il a ses 90% et voilà. C'est lui qui vit de cela. C'est un bouleversement. Il y a de bons et de mauvais points.

Sans labels est-ce que la musique a un avenir ?

Oui, je le crois bien. Le problème, c'est pourquoi ils disparaissent. Il y a le piratage qui est la plaie en Afrique, c'est terrible. Les labels vivent de la vente des disques, mais s'ils ne vendent pas, ils perdent. Il n'y a aucune entreprise du genre qui peut survivre dans cet environnement. On a un ministre artiste au Sénégal (NDLR, Youssou Ndour) qui connaît les problèmes de ses pairs. Je suis optimiste pour le Sénégal.

Qu'attendez-vous de lui ?

Il sait exactement quels sont les problèmes du monde artistique. Je pense qu'il va apporter des solutions même si les problèmes ne sont pas faciles à régler. Le travail doit être double dans la lutte contre le piratage. Le ministre de la Culture et celui de l'Intérieur doivent conjuguer leurs efforts.

Vous préconisez une répression, il est peut-être temps que des gens aillent en prison pour délit de piratage ?

Il le faut. Au Mozambique et en Angola, quand on vous attrape avec des œuvres piratées, vous faites dix ans de prison. Il y a beaucoup d'artistes au Sénégal, en Afrique et ailleurs qui ne vivent pas de leur art. Ils sont là à quémander. Ils n'ont rien malgré le travail qu'ils font.

Que pensez-vous du mbalax ?

J'adore le mbalax et tout ça. Il y a un problème quand même dans cette musique : les mélodies ne sont pas mises en valeur. La rythmique, les percussions et tout ça prennent le dessus sur la mélodie. Cela fait danser peut-être mais après deux ou trois morceaux, on en a un peu plein la tête. Il y a certaines choses à faire, par exemple, cela peut être avec un mixage en baissant les instruments rythmiques et en faisant ressortir les accords, les belles mélodies, la voix. Je crois que c'est une musique qui est exportable.

N'empêche, les musiciens sénégalais ne la jouent pas quand ils se produisent à l'étranger ?

Youssou Ndour fait du mbalax et il remplit les salles en Europe et ailleurs. Il est vrai quand même que la musique de Youssou Ndour est métissée. C'est du mbalax mais avec tout un arrangement fait dessus. Il y a de petites choses qui peuvent changer l'univers d'une chanson.

L'avenir pour Mao, c'est quoi ?

C'est faire connaître cet album et le distribuer un peu partout. Je veux inonder toute la sous-région de Mao Otayeck, faire des concerts. Après Abidjan, je compte aller au Burkina Faso. Pour le Mali, j'attends un peu. Ici, je suis en train de roder le groupe en faisant de petits concerts. On va ensuite attaquer les grosses scènes. Le (théâtre national) Daniel Sorano est dans notre viseur dans un ou deux mois. Je travaille aussi avec la compagnie ARTA de Mariane Niox. C'est une compagnie de danse très bonne. On fait un show à l'américaine en interactivité avec des

LES SECRETS DU CHEF ALI BABA GUËYE



LA RECETTE

Côte de bœuf marinée

- 1 côte de bœuf d'environ 1,200 kg
- 1 bol de marinade
- 1 cuillère à soupe d'huile
- Sel, mélange de poivres

Préparation

Préparer la marinade. Faire mariner la viande de 30 min à 1 h au frais dans un plat creux. Égoutter la côte de bœuf, éponger puis badigeonner la d'huile en la retournant plusieurs fois.

Faire griller la viande au barbecue à braise vive. Saisir la viande 5 min par face, puis faire cuire encore de 5 à 10 min par face. Attention, la viande cuit plus vite quand elle est marinée.

Saler et poivrer en fin de cuisson.

Bon à savoir : "Quand on mange moins, on grossit moins"

ECOLE CECI CELA

"Nous restons fidèles au partage du savoir qui permet l'évolution constante de notre beau métier"
Dakar Almadies Zone 8
Tel : 33 865 14 58

danseurs. On compte mettre cela sur une grosse scène, très très bientôt.

Vous êtes le beau-fils d'Amath Dansokho, comment avez-vous vécu la chute d'Abdoulaye Wade ?

J'étais content comme beaucoup d'autres Sénégalais. C'était juste un retour à la normale. Cela avait vraiment dégénéré dans le pays, le Sénégal revient de loin. Pour la Côte d'Ivoire, ça s'est terminé dans le bain de sang. C'est vrai qu'il y a eu des morts au Sénégal mais l'affaire n'a pas eu la même ampleur qu'en Côte d'Ivoire. On a évité le pire, c'est quelque chose de bien. Je suis sûr qu'il y a de l'espoir pour le Sénégal. Je suis heureux et content que cela se soit passé comme ça.

Est-il vrai que vous avez été initié par les chasseurs dozo ?

Oui, c'est vrai. Moi je suis engagé dans la protection de la nature. Les chasseurs dozos sont des gens qui protègent la nature. Ils sont des chasseurs mais ont des codes de bonne conduite dans la brousse. Ils ne tuent pas, par exemple, un animal qui attend de mettre bas. Moi, je suis pour la protection de la nature. Je suis en initiation, je suis aspirant chasseur. ■

MOTS FLÉCHÉS • N°279 (FORCE 2)

JELINE AU LONG COU	ANCIENNE ARME DE TRAIT	FLAIRÉS	IL CHANGE A CHAQUE ANNIVERSAIRE	REFUSÉ D'ÉCOUTER		
INFUSION	PUNE AVEC RIQUELIER	CLAIR	LANGUE DE ZORBA	COURS DANS LES PAYS		CACHA
			ATTIREUR			
INTERMÉDIAIRE						
DESSUS DE TABLER				ENTRE FA ET LA		
				RECONNU		
ÉLÉMENT DE BOBINE		EXCELLEU			SERVICE À LOUER	
SON EXCELLENCE		MIGAUD			CROQUEUSE DE POMME	
	HANTER					FEVELLE DU PORC
	BASE DU CHOCOLAT					
DOCUMENT DE NOTAIRE			ÉTUDE DE NOUVEAU			
ENPESTA			ALOURDI			
		TRANSFORME EN CUR			FAÇON D'UTILISER	
		HONNÊTE				
AU REVOIR ITALIEN	PARTIE DE SOUPAPE				ACTIONNÉ	
	VAINS				CHEF-LIEU DU MORBIHAN	
			FRUSTRAI			
			TE TROUVES			
DISPARUE EN MER				PLÊTRI		
GARDE SECRET				UN CUBE EN A DOUZE		
	PURRÉ					DEVENUE AGRÈ
	BOIS PRIBÉ					
DU MÊME GENRE		LIEUX DE COMBATS				
DORT TEL UN LOIR		PETITS RONCEURS				
				TROUBLE		
				COLÈRE DE JACQS		
ARTICLE MASCULIN	RANVIER LE FEU					
VASQUE D'ÉGLISE	DANS LE COUP					
					PAS D'AVANTAGE	
DIRECTION			ELLE A SON GOUROU			

Numéros Utiles

SECURITE
Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

TELEPHONE
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441

EAU - SDE
Service dépannage & Renseignements 800.00.11.11 (appel gratuit)

ONAS
Egoûts, collecteurs NUMERO ORANGE (appel gratuit) 81 800.10.12

SENELEC
Service Dépannage : 33 867.66.66

TRANSPORTS
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS): 33 823.31.40
Aéroport Léopold S. Senghor de Yoff : 33 869.22.01 / 02
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849.45.45
Heure non ouvrable Capitainerie : 33 849.79.09
Piloteage : 33 849.79.07

URGENCES :
S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDECIN : 33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15

HOPITAUX
Principal : 33 839.50.50
Le Dantec : 33 889.38.00
Abass Ndao : 33 849.78.00
Fann : 33 869.18.18
HOGGY (ex-CTO) : 33 827.74.68 / 33 825.08.19

Humour

Un Mexicain entre dans une église avec un sombrero et ne le quitte pas. Les fidèles lui disent sur son passage :
'El sombrero !' 'Pssst... El sombrero !'
Le Mexicain remonte ainsi toute l'allée centrale, jusqu'à l'autel et tout au long du parcours les gens l'interpellent :
'El sombrero !' 'El sombrero !'
Arrivé à l'autel, le Mexicain se retourne vers la salle, prend sa guitare et déclare :
- A la demande générale, je vais vous interpréter "El Sombrero"

Ça se passe à Dakar

BALAJO
Sam 2 juin : Zale Top (jazz 21h) - Bouba Kirikou & Awadi (0h)
Dim 3 juin : Prince Sakho (Salsa 20h 30)

MUST
Sam 2 juin : Cabo Verde Show
Dim 3 juin : Bouba Kirikou

JUST4U
Sam 2 juin : Anonyma, lancement album Sunrise
Dim 3 juin : Metzo Djatah

CICES
Sam 2 juin : Concert de l'espoir avec Didier Awadi (20h)

DANIEL SORANO
Sam 2 juin : Anniversaire Assane Ndiaye & le Guéweul Gui

NIRVANA
Sam 2 juin : First Class Party

DUPLEX
Sam 2 juin : Discothèque
Dim 3 juin : Discothèque

VERTIGO
Sam 2 juin : discothèque
Dim 3 juin : discothèque

PATIO
Sam 2 juin : Discothèque
Dim 3 juin : Discothèque

Envoyer vos programmes à l'adresse e-mail : casepasseadakar@gmail.com

MOTS MELÉS • N°231

Situation embrouillée

ABREGER	COMBATIF	MANIPULE
AFFICHE	CONCOURS	MERCIER
ALEVIN	DENICHE	PELISSE
ASSOMME	ENFERME	REMPORTE
BELER	FELER	RISQUEE
BONDI	GUETTER	SANDALE
BRANCARD	ILLUSION	SOULDAIN
CARBURE	JACUZZI	SUCCOMBE

E	H	C	I	N	E	D	E	N	F	E	R	M	E	R
E	E	F	I	T	A	B	M	O	C	C	E	M	E	D
L	S	U	C	C	O	M	B	E	O	R	M	M	R	N
U	S	M	Q	N	G	S	I	N	C	O	P	A	J	O
P	I	B	D	S	O	U	C	I	S	O	C	F	A	I
I	L	I	E	U	I	O	E	S	R	N	F	F	C	S
N	E	C	D	L	U	R	A	T	A	M	E	I	U	U
A	P	A	B	R	E	G	E	R	T	A	L	G	Z	L
M	I	C	S	C	A	R	B	U	R	E	E	H	Z	L
N	N	I	V	E	L	A	D	N	A	S	R	E	I	I

SUDOKU N°228

	6		3					
8		4	2	6		1	3	
		2				1	8	7
		9		2				8
	3		4				9	7
2	5			8	6			1
	1						3	6
9				3	7			8
4		3	6	5				

Citations
"Il n'y a pas d'autre remède à la naissance et à la mort que de jouir de ce qui les sépare."
G. SANTAYANA
"Il n'est pas nécessaire de croire en une source surnaturelle du mal. Les hommes sont, par eux-mêmes, capables de toutes les méchancetés."
JOSEPH CONRAD

Prières
HEURES DE MESSE
• Cathédrale : 7H
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30
HEURES DE PRIERES MUSULMANES
• Fadiar : 05:40
• Tisbar : 14:15
• Takussan : 17:00
• Timis : 19:42
• Guéwé : 20:42

MOTS FLÉCHÉS • N°273 (FORCE 3)

PENSIONNAT	PIED DE NOIRE	OPUS	RETOURNE	AMAS PRES D'UNE VINE	AUT-ENTIQUE
DONNER UNE TRADUCTION	TANTE DES ENFANTS	METS DE VEAU	RÈGLE UN MOTEUR	POUR TOI	
REPOUSSEVILLE POUR NE PAS ÊTRE NU			AGIT		
MANCHE			DIRAIT SON AVIS		
		ÉCASSON GAZELLE		SOUS M	
		PRÉPARATION POUR HÈBE		FAVEUR	
CHANSON DES RUES		FLAMME POTAGEPE			
N'IMPORTE QUI		MOT D'ENFANT			
	D'UN SEUL CÔTÉ		HÉROS SUISSE		
	CHANGER		COMBAT ENTRE DEUX PERSONNES		
ACCOÛTÉE					PARFUMER
ENLEVÉE					
		ATTRAPE		TE RENDE	
		BAGOU		APRÊTES	
BON À CHANGER	RÉGLER				ÉCOLE
	ARRÊTÉS				
		SOUS-VETEMENT			
		PETIT TERRAIN			
FAIT LE JEU DE L'ENFER			DISTANCE		
FLÈVE ITALIEN			ÉRUPTION JUVENILE		
	MANQUAS				
	MORCEAU DE LIÈVRE			L PEUT GUYER LE FICI	
				PAS ENCORE USÉ	
AVANCE D'ARGENT			PARTIE D'EURO		ATTACHE
ELLE A BICH 20 MILLIONS D'AVIS			PALIMPÈDES		
		AVIS			
		L PARFUME LE GHOST			
STUPÉFAITE				ÉTATS-UNIS	
DÉTACHÉE				INTERJECTION	
			EN COMPAGNE DE		
CONDIMENT					
		BOULE			

Horoscope

Bélier

Une personne proche de vous fait des propositions qu'elle sait ne pas pouvoir honorer. Vous n'en prenez pas ombrage car vous connaissez d'avance la suite qui sera donnée dans cette troublante affaire. Vous suivrez gentiment votre bonhomme de chemin.

Taureau

Vous connaissez une période de relative tranquillité. Vous éviterez les ennuis et les soucis en vous plongeant dans une activité nouvelle qui risque de vous passionner. Vous saurez saisir votre chance de réussite dans une proposition sérieuse que l'on fait tardivement.

Gémeaux

Vous aurez l'occasion de résoudre un problème qui vous occupe l'esprit depuis un certain temps. Réfléchissez bien à la meilleure façon dont vous allez pouvoir vous en sortir. Vous allez agir avec finesse et persuasion. Ne ratez surtout pas la plus belle occasion de la semaine.

Cancer

C'est bien de faire confiance aux autres et en particulier à ceux que vous aimez, mais sachez aussi que vous feriez bien de vous assurer que l'argent que vous donnez est dépensé à bon escient. Il n'y a aucun mal à surveiller tout cela de plus près. Il y va de votre intérêt.

Lion

Évitez une personne malheureuse qui ne cesse de faire une montagne de n'importe quoi. Passer son temps à se plaindre conduit à l'échec. Ne faites surtout pas comme elle. Votre moral sera préservé si vous restez insensible à ses plaintes.

Vierge

Malgré ces apparences de sérieux la proposition qu'on fera donne à réfléchir très sérieusement. Gardez la liberté de différer votre réponse au moment le plus favorable. Votre choix ne doit pas être seulement influencé par votre bon humeur et votre belle insouciance.

Balance

Vous ressentirez une grande impression de calme et de plénitude en vous. Un certain détachement vous permet de mieux juger ce qui se passe autour de vous. Vous connaissez même une relative euphorie qui vous surprendra très agréablement.

Scorpion

Vous seriez tellement occupé par des brouilles qu'il vaut mieux renoncer à vouloir tirer au clair certaines choses qui ne sont pas si importantes que cela. Oubliez un instant ces petits soucis, c'est indispensable pour garder votre forme. Ce genre de démarches vous useraient.

Sagittaire

Vous allez pouvoir trouver le temps de vous occuper sérieusement de certaines questions secondaires que vous avez laissées en attente. Vous saurez faire face à certaines difficultés mineures. C'est une chance supplémentaire pour vous d'honorer vos engagements.

Capricorne

Vous ne pouvez que constater que les choses s'arrangeront à votre avantage et cela vous met du baume au cœur. Vos inquiétudes sur un sujet préoccupant s'avèrent complètement inutiles car la solution à ce problème vous apparaîtra subitement lors d'un entretien bien mené.

Verseau

Vos finances vous préoccupent l'esprit, ce n'est pourtant pas le moment de vous laisser "dévorer" par cet aspect de votre vie. On vous fera une proposition compromettante que vous ne savez pas comment pouvoir la rejeter. Faites preuve de fermeté, on vous observe.

Poissons

Une promenade au grand air vous ferait le plus grand bien. Prenez soin de vous. Vous en aurez besoin, on pense sérieusement à vous confier des responsabilités plus importantes dans une lourde tâche dont vous saurez parfaitement vous acquitter.

HANJIE N°272

Solutions

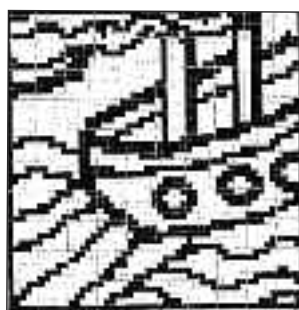
HANJIE N° 271

MOTS FLÉCHÉS • N°278 (FORCE 2)

I F O A B
ARRIEREPLAN
RECU PIANO
SEPT LIT NB
SUIVI OEIL
DO VENTILEE
LIEN REER
SUD GAI CET
ELEMENT H
CLAIRE ORNE
ULM RENJA
ON ACES QUE
ES ASSAULTS
ATLAS OBEIS
TIREURS SA
BECASSE AMI
SAS ARDUES

MOTS FLÉCHÉS • N°272 (FORCE 3)

A B T U D
IRRATIONNEL
COLOMB IRA
ABC COTEDOR
OSA RUT BD
SU PRESUME
TAPEE DURS
TERRASSER I
GIN ASILE
EROSION TAG
ET MUSC NE
UT VER LOTS
ROI AVERE
PARTAGE ERE
CD BARBENT
SERPENTE EN
SEULS CIRA



SUDOKU N° 227

2	1	9	6	4	5	7	3	8
4	3	6	8	7	1	5	9	2
8	5	7	3	9	2	1	4	6
1	6	4	5	3	9	8	2	7
9	8	2	4	6	7	3	5	1
5	7	3	1	2	8	9	6	4
3	4	8	9	1	6	2	7	5
6	2	1	7	5	3	4	8	9
7	9	5	2	8	4	6	1	3

MOTS MELÉS • N°230

Il a chnâté "Toulouse

NOUGARO

Tout bien mal acquis doit être rendu à l'État



Pape Diop et Farba Senghor, les deux premiers auditionnés sur leurs biens

Tout bien mal acquis, au cours du pillage et de la dilapidation des ressources du pays par Me Wade, durant ces 12 ans de pouvoir, doit être retourné à l'État, comme un bien qui avait été volé. C'est cela la vérité, la justice équitable et non discriminatoire entre des citoyens sénégalais égaux au même pied. Les deux poids et deux mesures qui sont faits entre les chefs de village et chefs religieux, à propos de véhicules qui leur sont attribués illégalement par Me Wade, est une discrimination, pour une affaire qui obéit à la même logique et règle. Je trouve que les chefs religieux qui ont eu à bénéficier d'un bien, sans en vérifier l'origine et le caractère licite, ont été imprudents ou induits en erreur par le donneur indélicat. Mais, une fois qu'ils en sont rendus compte et convaincus ou ont des doutes sur le caractère licite, ils devraient en bons musulmans, rendre les biens aussitôt, sans attendre, qu'on le leur réclame. Ceci est une recommandation stricte de la religion musulmane auprès de tout croyant. La religion interdit formellement la consommation ou l'utilisation de biens illicites ou de provenance douteuse à quiconque, à plus forte raison encore à des chefs religieux, qui se réclament, comme des guides religieux d'une communauté.

Il est bien entendu connu qu'au Sénégal, il existe deux types de religieux musulmans, à savoir : le chef religieux et le guide religieux, certes entre les deux, la différence est

énorme, tant dans le fond que la forme ou autrement dit, la fonction que la pratique. En effet, le chef commande, use ou abuse de son autorité pour commander ses troupes qui lui sont fidèles ou infidèles. Il peut même arriver qu'il les terrorise si la charge qu'il leur confie n'est pas remplie à sa satisfaction. Par contre, le guide lui, Il dirige, oriente, est vénéré et respecté par ses fidèles. Il n'a nullement besoin d'user de la force de son autorité, pour se faire obéir et, les mondanités ne font pas partie de ses préoccupations. Cette catégorie de religieux se raréfie de plus en plus dans l'espace religieux de notre pays, mais dans le même temps, l'autre type prend une ampleur inquiétante avec son goût du luxe immodéré et insatiable. Il est clair que les croyants de tout bord, ont besoin de guides religieux respectueux des recommandations et préceptes de l'islam, pour les orienter et les guider, vers le Coran et la souna du Prophète (PSL).

Je reviens encore sur ce que certains Sénégalais peu raisonnables, ne veulent pas entendre parler ou accepter humblement comme nous le dit si bien Allah, notre créateur, avant même que la République ne soit créée sur terre. C'est une vérité et une réalité irréfutable pourtant, que les hommes sont bien nés égaux devant Dieu et la loi. Et c'est ainsi que nous sommes nés égaux devant Dieu auprès de qui nous retournerons aussi égaux demain. Il en est ainsi également, que sur cette Terre et

République du Sénégal, nous sommes tous des citoyens égaux devant la loi et les biens communs à la Nation. Que celui-ci soit un chef de village, chef religieux, chef d'État ou un simple individu, la loi qui est impersonnelle et générale ne doit faire aucune distinction entre les citoyens sénégalais. Naturellement, dans la mesure où nous sommes tous attachés profondément aux valeurs de la république sans réserve. Un citoyen, dans l'universalité est un et indivisible.

Je pense d'ailleurs que réellement, ce ne sont pas les véritables concernés qui rechignent à rendre les véhicules, que par démagogie Me Wade

A propos de la mesure de retrait des véhicules donnés aux chefs religieux qui est rapportée finalement, je la trouve inégalitaire.

leur a donnés, dans le but politique de les mettre en mal avec les populations, celles-là qui manquent de tout. Surtout, ceux parmi eux qui maîtrisent la quintessence de la religion musulmane, et qui sont en principe des férus de la loi islamique et de ses interdits formels. Ce sont plutôt leur entourage, leur famille et leur cour, ceux-là qui sont les réels utilisateurs ou jouisseurs des véhicules, qui sont à la base de cette cabale. Et bien sûr, les anciens du régime sortant et mauvais perdants, qui ont pris cette mesure illégale et discriminatoire, pour uniquement bénéficier d'un

soutien politique éventuel, en direction des élections à venir.

Me Wade, qui peut être parfaitement défini, comme le plus grand commun diviseur (PGCD) de notre pays, a dans cette manœuvre, cherché plutôt à diviser tous les Sénégalais, en ses partisans et adversaires. Il savait parfaitement que certaines mesures partisans prises en faveur d'une partie des Sénégalais ne pouvaient pas survivre après son départ du pouvoir, sans créer de conflits à cause de leur caractère injuste et illégal. Comme dans beaucoup de domaines, ce que nous ne tarderons pas à découvrir sous peu temps. D'ailleurs cela commence à monter en surface avec la révélation ces jours-ci des nombreux scandales en tout genre. Me Wade, en y regardant bien durant ses deux mandats, n'a fait que prendre des mesures et poser des actes conflictuels pour le futur. En fait, Wade n'a presque pas résolu aucun problème important du pays. Mais il a joui et abusé du pouvoir et des ressources de la nation de manière inadmissible durant tout son magistère. Il n'a laissé à son successeur que des bombes à retardement, des problèmes énormes et difficiles à résoudre en un laps de temps, et enfin, des conflits latents dans beaucoup de domaines et à travers le pays.

A propos de la mesure de retrait des véhicules donnés aux chefs religieux qui est rapportée finalement, je la trouve inégalitaire. Car, ce qui est valable pour le chef de village doit l'être aussi pour le chef religieux, si tant est, qu'aucun d'eux, n'est agent de l'État et ne devrait alors bénéficier d'un véhicule de l'État. L'État a l'obligation de dire la vérité à tout le monde pour que nul n'en ignore. Toute cette confusion dans les genres a été installée par Abdoulaye Wade à partir de son arrivée au pouvoir. Est-ce que, avant Me Wade, nous avons souvenance de l'attribution d'un véhicule à Serigne Abdoul Aziz SY Dabakh, Serigne Saliou Mbacké ou l'un quelconque d'entre eux, par l'État ? Et pourtant ils disposaient tous de véhicules qu'ils achetaient eux-mêmes ou comme cadeau reçu de leurs fidèles.

Alors maintenant, j'estime que dans le cadre des mesures envisagées

pour l'aide et l'assistance des foyers religieux notamment les princi-

aux guides de notre pays, l'État doit soumettre à l'assemblée nationale un projet de loi dans ce sens. Une loi qui examinerait ainsi, quelles sortes d'aides, l'État pourrait octroyer de façon légale et transparente, au vu et au su de tout le peuple sénégalais, aux foyers religieux tout confondu dans une parfaite légalité. Cette façon de procéder va rompre définitivement avec celle pratiquée jusqu'ici dans une illégalité compacte et un parti pris manifeste. Cette aide ne sera pas l'objet d'une prétendue générosité du chef de l'État mais, plutôt un geste généreux de la nation

en direction de ceux qui sont au service de la religion pour éduquer religieusement les populations. Je pense que le Conseiller du Président de la République pour les affaires religieuses a matière à faire, et doit s'impliquer pour démontrer objectivement son expertise et savoir-faire.

Me Wade comme nous le savons tous, est un adepte des affaires louches et très souvent nébuleuses. Le développement exponentiel sous le régime de l'alternance de la corruption, de l'impunité, de l'injustice en un mot de la mal gouvernance, en témoigne parfaitement. Il est de notoriété publique que Wade n'a jamais été partisan de la clarté dans les affaires, tant publiques que privées. C'est pourquoi, les chefs religieux concernés, en bons citoyens et fervents croyants, devraient par un geste exemplaire de grandeur, liée à leur éthique et patriotisme, prendre l'initiative non seulement de rendre, mais de ne plus prendre aucun bien de l'État qui n'est pas donné dans des conditions légales et transparentes. Ainsi, ils mettront à l'aise l'État. Et à l'attention de leurs fidèles, ils auront indiqué par-là, le chemin de la droiture. Et à titre de leçon, les inviter à se méfier de l'enrichissement illicite et à éviter de s'accaparer illicitement des biens de la nation. L'usage des biens illicites – ce que Me Wade distribue à tout vent en fait partie – est un péché et enfreint tout à fait les recommandations divines de toutes les religions révélées.

La mesure de retrait des véhicules illégalement attribués par Me Wade, ne doit pas être rapportée en faveur seulement des chefs religieux. Que tous les véhicules donnés dans les mêmes conditions soient rendus à l'État comme l'ont fait les chefs de village. Quitte après, que l'État examine de plus près dans les perspectives, un cadre législatif et réglementaire, pour désigner un statut type de religieux, qui doit donner véritablement droit à l'aide et l'assistance de l'État central. Bien entendu, le champ d'application de telles mesures devra toutes proportions gardées, avoir des limites objectives ainsi que des critères d'attribution nets, clairs et précis à cet effet, pour éviter la confusion ou le mélange des genres.

Nous devons tous citoyens, avoir à l'esprit que c'est le bien de la nation que l'État gère pour nous, par conséquent, il n'est pas indiqué de redistribuer le fruit de la nation sur des bases illégales à des bénéficiaires particuliers. Nous devons tous, faire de sorte, que les ressources du pays soient investies dans des projets publics ou privés mais productifs de revenus substantiels, d'où tous les citoyens sur le même pied pourront tirer profit sans discrimination mais selon des règles et critères bien établis. C'est ainsi que nous mettrons fin à la République des privilégiés pour asseoir enfin de manière durable celle des citoyens, égaux devant la loi et les ressources nationales. ■

MANDIAYE GAYE

Gaye_mandiaye@hotmail.com

ENTRETIEN AVEC EL HADJI MALICK SY "SOURIS", ANCIEN PRÉSIDENT FSF (SUITE)

Dans la seconde partie de l'interview, El Hadji Malick Sy "Souris" revient sur l'actualité autour de l'équipe nationale, sans passer sous silence les cas Guy Stéphane, Amara Traoré et même... Lamouchi.

"Pourquoi ils n'ont pas pris Metsu ?"



■ PAR ADAMA COLY ET NDIASSÉ SAMBE

Pourquoi vous avez laissé partir Metsu à l'époque ?

Quand Metsu a voulu partir, j'ai dit : "il a gagné, il doit partir". J'ai dit au président (Abdoulaye Wade) que je n'étais pas d'accord, qu'on l'a roulé dans la farine parce qu'on ne dit pas à un entraîneur de partir pour revenir ensuite reprendre sa place. On le laisse partir parce qu'il a fait des résultats, il doit valoriser son expertise. Quand il est parti, j'ai nommé Laye Sarr et Amara Traoré avant que Guy Stéphane n'arrive. Stephan, je ne l'ai pas seulement choisi parce que c'était un bon entraîneur de l'équipe nationale. Il y a eu un bon critère sur le choix de Stephan, Pape Diouf peut vous le confirmer. Il était l'adjoint de Gérard Houllier à la Dtn (Direction technique nationale, en France). Pour moi, le problème essentiel au Sénégal, c'était la Dtn. Donc à l'époque, l'ai pris pour qu'il s'occupe à 50% de la Dtn et 50% de l'équipe nationale. Donc, je l'ai pris pour ses connaissances à la Dtn, malheureusement, je suis parti dès qu'il est arrivé. Je ne l'aurais pas utilisé à 100% en équipe nationale, parce qu'il n'est pas un grand entraîneur. Il est certes supérieur à Metsu sur le plan de préparation des entraînements, mais il n'a pas la personnalité de Metsu de mener les joueurs.

Revenons maintenant sur l'actualité récente. Que pensez-vous de la nomination de Koto à la tête de l'équipe nationale ?

À l'impossible nul n'est tenu. Koto, c'est lui qui a en charge l'équipe locale. On n'avait pas d'entraîneur, ils se sont pressés de douter d'Amara. Je ne veux pas trop en parler parce que je n'ai pas la langue de bois, mais c'est leur option. Ce qu'il faudrait quand même retenir, c'est que cela demande encore des débats. Koto est venu me voir, je lui souhaite bonne chance, c'était mon joueur quand j'étais chef de section. Mais il faut reconnaître qu'il y a quand même un problème en équipe nationale du Sénégal. Donc il faut y réfléchir, se dire : quel schéma trouver ? Maintenant il faut peut-être renoncer aux entraîneurs étrangers, parce qu'on a raté Metsu. Et pourquoi ils (la fédération) ne l'ont pas pris d'ailleurs ?

Vous pensez que son retour aurait été opportun ?

Ce n'est pas une question de retour, ce sont eux qui ont lancé des appels d'offres. Je n'aurais peut-être pas fait comme eux. Ils ont eu des Cv, ils ont choisi les deux meilleurs, c'est cela non hein ! Ils ne m'ont pas demandé mon avis, j'ai juste lu dans les journaux, et encore en diagonale. Les deux étaient Metsu et Lechantre. Ils ont trouvé que Lechantre était meilleur parce qu'il a gagné la Coupe d'Afrique en 2000. Mais depuis lors qu'est ce qu'il a gagné ? Metsu a remporté plusieurs titres. Il a une femme sénégalaise, des enfants sénégalais, il ne demandait rien et il connaît bien l'environnement. C'était urgent, donc c'était un argument pour lui. Quand l'intérêt national est en jeu, les intérêts particuliers disparaissent. Il faut choisir froidement la bonne personne, ils ne l'ont pas fait, l'autre les a lourdés parce que il a bien négocié avec le Sénégal pour faire augmenter son salaire, c'est tout. Lechantre n'allait pas venir se mettre dans la gueule du loup comme cela, sachant que tous les entraîneurs locaux ne vont pas l'appuyer comme ils le devraient. Alors que Metsu avait l'avantage d'avoir travaillé avec Amara, Ablaye Sarr. Maintenant c'est le passé, il est parti, il faut avoir le courage de fermer cette page-là. Il y a des jeunes qui sont en France et qui sont de bons professionnels. Pourquoi le Sénégal veut se passer de ces gars ? Comment le Sénégal a pu se passer de Jules François Bocandé pendant toutes ces années, sans rien lui demander ?

Il était quand même dans le staff de l'équipe nationale ?

Quel staff ?

Celui de 2002 et 2004.

Oui, depuis 2004 ? Il y a Lamine Ndiaye qui est parti vite lui aussi. Il faut savoir que c'est des jeunes qui apprennent. Si on veut "sénégaliser" le poste, il faut être indulgent.

"Amara est un très mauvais communicateur"

Est-ce qu'on dispose d'assez de temps pour l'équipe nationale ?

Il n'y a pas de temps pour tout entraîneur, mais c'est un problème disons local, africain-africain. Les Africains veulent que leurs entraîneurs aient plus d'aspiration, de voir un coach qui, demain, va entraîner Barcelone. Mais est-ce le bon chemin de faire toujours appel à des entraîneurs, qui n'ont pas de club dans leur pays, pour venir nous entraîner ? Maintenant, si ce n'est pas le bon chemin, qu'est ce que ça exige comme sacrifice, comme tolérance, comme temps, comme passe-droit ? Peut être qu'Amara aurait gagné la prochaine Coupe d'Afrique.

Mais Amara a fait de bons résultats jusqu'à se qualifier, et à Bata...

(Il coupe) Amara est un très mauvais communicateur.

Il voudra être payé comme les entraîneurs étrangers...

Cela n'a pas de sens. C'est à lui de comprendre, pour le restant des gens qui exercent, que peut être un jour un entraîneur sénégalais aura un salaire supérieur, avec l'évolution. Il y a quand même une phase transitoire pour fixer les cadres, les principes, les règles et tout. De toute façon, on sera obligé d'avoir des entraîneurs d'ici, pas seulement au Sénégal mais partout en Afrique. Vous voyez, la Côte d'Ivoire vient de prendre Lamouchi, c'est ce que les économistes appellent le "Traumatisme du cargo", c'est-à-dire croire que tout ce qui vient de l'Étranger est meilleur que ce qui se trouve chez vous. On a des gens compétents. Locotte a l'expérience d'un grand entraîneur, il a l'expérience, les Oumar Guèye Sène aussi. Comment le Sénégal, dans une politique sportive commune et rationnelle, peut se passer de ces gens là ? Alors que le développement du football, ce n'est pas Dakar seulement, il y a aussi les régions. Pour-quoi ne pas les détacher dans les autres régions, mettre Thierno Youm dans la région de Dakar, Cap-Vert, Rufisque, la banlieue, pour qu'il puisse apporter aux administratifs locaux, leur expérience. On ne paie pas à tous ces grands joueurs qui sont dans les clubs pour leurs beaux yeux. Si Zidane est au Real Madrid, c'est parce que quand il lit un match, il sait de quoi il parle, les joueurs l'écoutent quand il parle. Il faut capitaliser la connaissance. Au Sénégal, la connaissance est gratuite, mais on ne la capitalise pas ; dans le basket, c'est pareil. ■

(Fin)

FOOT - PAPE JEAN KOUKPAKI, USO

Direction Russie



Pape Jean Koukpacki est l'un des rares joueurs de foot Sénégalais à briller à la fois sur les pelouses comme joueur de football et sur le sable des plages du Sénégal, de l'Afrique et du monde comme attaquant de l'équipe nationale de Beach Soccer. Il a été d'ailleurs l'un des artisans du sacre de l'Union Sportive de Ouakam (USO) l'année dernière en Ligue 1. Au moment où son ancienne équipe prépare les play Off en vue de garder son titre, Koukpacki lui fait ses valises pour se rendre en Russie pour parapher un contrat. "Un mois après la fin du championnat en Août 2011, j'ai été invité par le FC City de Saint-Petersbourg après que les dirigeants m'aient appelé pour me dire qu'ils portaient un intérêt sur moi", explique-t-il. Après quinze jours d'entraînement avec les équipes de football et de beach soccer, l'ex-attaquant des rouges et blancs de Ouakam finit par séduire l'autre club de la ville de Saint-Petersbourg qui décide de lui faire une proposition. "J'ai déjà discuté avec les dirigeants et maintenant je suis à 90% sûr que je vais signer à FC City pour une durée que j'ignore pour le moment", ajoute le champion d'Afrique en titre de Beach Soccer. Dans ce club fondé en 2009 et qui sera peut être un rival du Zénith d'ici quelques années, Pape Jean Koukpacki y aura l'embarras du choix. En effet, le FC City compte différentes sections dont le football amateur et celui pratiqué dans les plages qui est professionnel. Mais, le joueur est prêt à jouer sur les prés verts et sur le sable des plages russes. "Le club m'a repéré en tant que joueur de football de plage, mais quand j'ai su qu'il disposait d'une équipe de football, je leur ai fait savoir que je peux également évoluer dans ce domaine", dit-il.

Pour l'heure, le joueur n'a pas encore fait son choix entre les beach soccer et le foot ce qui ne va pas tarder, car le champion du Sénégal en football en titre est déjà à Saint-Petersbourg pour signer son contrat. ■

(ENQUETEPLUS.COM)

MONDIAL 2014 - 1^{ère} JOURNÉE

Le Ghana en trombe

Le Ghana, quart-finaliste de la dernière Coupe du monde, a idéalement débuté son parcours en qualifications pour Brésil 2014 en s'imposant (7-0) vendredi soir à domicile contre le Lesotho, grâce notamment à un but du Marseillais Jordan Ayew inscrit juste avant la pause (45').

Programme

Vendredi

Ghana - Lesotho 7-0
Egypte - Mozambique 2-0

Samedi

République centrafricaine - Botswana

Cameroun - RD Congo

Kenya - Malawi

Sierra Leone - Cap-Vert

Gambie - Maroc

Côte d'Ivoire - Tanzanie

Tunisie - Guinée équatoriale

Burkina Faso - Congo

Sénégal - Liberia

Soudan - Zambie

Algérie - Rwanda

Dimanche

Afrique du Sud - Éthiopie

Zimbabwe - Guinée

Togo - Libye

Niger - Gabon

Nigeria - Namibie

Bénin - Mali

Angola - Ouganda

TRANSFERT

Lavezzi au PSG, ce serait bouclé

Le PSG semble tenir sa première signature en vue de la saison 2012-2013. Ce vendredi soir, l'édition en ligne du quotidien Marca annonce en effet que le transfert d'Ezequiel Lavezzi serait finalisé pour un montant de 26 millions d'euros, plus cinq millions de bonus liés aux futurs résultats du club de la capitale. L'attaquant argentin, âgé de 27 ans, aurait donné son accord pour un contrat de cinq et toucherait environ cinq millions d'euros par saison. (Photo Presse-Sports)

ITALIE

"Si besoin, nous n'irons pas à l'Euro"

Secouée par une ténue affaire de paris truqués, l'Italie pourrait, si on le lui demandait, renoncer à l'Euro. Après l'éviction de Domenico Criscito il y a quatre jours sur décision de la Fédération, la justice et les instances sportives ont décidé de se pencher sur le cas de Leonardo Bonucci, mis en examen début mai pour son rôle présumé dans le *Calciopoli*. Ces décisions laissent un goût amer à Cesare Prandelli, le sélectionneur de la Nazionale. "Si besoin, nous n'irons pas à l'Euro, a-t-il lancé au micro de *Rai Sport*. Si on nous dit que pour le bien du football, nous ne devons pas participer à ce tournoi, pas de problème ! Vous savez, il y a plus important dans la vie."

ELIMINATOIRES MONDIAL 2014/ SÉNÉGAL-LIBERIA A 18H

Au sein d'une poule qui compte également l'Ouganda et l'Angola, les Lions entament contre le Liberia, aujourd'hui à Dakar, à 18H, les éliminatoires de la Coupe du Monde 2014. Face à un adversaire a priori à leur portée, les hommes Koto doivent impérativement assurer la victoire avant d'aller jouer l'Ouganda samedi prochain.

Surtout pas de faux départ



■ NDIASSÉ SAMBE

Depuis quatre mois et la débâcle de Bata, les dissertations sur l'affaire Amara, la vraie-fausse arrivée de Pierre Lechantre, et la nomination express de Joseph ont presque fini de nous éloigner de l'essentiel : Le Sénégal joue, aujourd'hui, un match (capital ?) contre le Liberia pour une qualification au Mondial 2014. A l'heure de rencontrer les Lone Stars, ce samedi, pour viser plus tard une qualification au 3e tour, il règne une atmosphère bizarre autour de la sélection. Un sentiment de crainte et d'espoir. De crainte parce que le souvenir de Bata est toujours là

comme un mauvais rêve dont on n'arrive pas à s'en débarrasser. D'espoir car le potentiel de l'équipe et, surtout, la récente victoire contre le Maroc (1-0) ont plus ou moins rassuré les supporters des Lions. Ce succès historique sur un terrain jadis imprenable a eu plus d'impact positif que tous les discours de rassemblement, les séances d'exorcisme et les propos rassurants depuis plus de quatre mois. Joseph Koto a réussi son baptême du feu, et marqué un point. Aujourd'hui, il peut en marquer un autre, car même s'il dit ne pas se projeter, une victoire sur le Liberia, et un bon résultat en Ouganda samedi prochain, militeraient pour son maintien.

RÉACTIONS...

PAISS D. CISSÉ, CAPITAINE DES LIONS
"Envie de tourner la page Bata"

"On a fait une mauvaise Can à Bata, et mes coéquipiers et moi sommes conscients de cela. On a envie de tourner cette page, on ne veut plus parler de Bata, on veut se concentrer sur le match de demain (aujourd'hui) et celui de la semaine prochaine. Le brassard, c'est quelque chose qu'on m'a confié, il ne m'appartient pas et je vais tout faire pour l'honorer. Il y a un bon état d'esprit dans le groupe, on a une équipe avec beaucoup de jeunes qu'on va essayer d'encadrer, des jeunes talentueux qui vont, je l'espère bien, le montrer sur le terrain comme ils l'ont déjà fait contre le Maroc la semaine passée, ce même Maroc qui était venu nous battre ici en août dernier. On sait qu'en Afrique, le football est difficile, il faut courir du début à la fin. L'objectif, c'est de gagner les deux prochains matches pour redonner espoir au peuple sénégalais à qui je demande de faire confiance aux jeunes et de venir les soutenir. Le football d'aujourd'hui appartient aux jeunes. Je

sait que les supporters sont déçus depuis le fiasco de Bata, mais je suis le plus déçu parce que je ne m'attendais pas à passer ce genre de Can. Je leur demande de ne pas nous abandonner".

ANTHONY LAFFORD, CAPITAINE LIBERIA
"On ne cherchera pas d'excuse"

"Notre équipe a changé depuis cinq ans, elle a changé d'entraîneur et de joueurs tout comme celle du Sénégal mais on espère qu'on va faire un bon match samedi (aujourd'hui). On est là pour jouer un bon football, on va chercher les points si possible mais un nul serait aussi bon. On sait que le Sénégal est une grande équipe, donc on s'est bien préparés et on va tout faire pour réussir un bon résultat. Depuis 2002, on n'a été absent de la scène internationale à cause de la guerre et d'autres problèmes mais à partir de demain (aujourd'hui), on va essayer de changer les choses. Et on ne cherchera pas d'excuse parce que la pelouse est bonne, les conditions sont acceptables. Si on bat demain le Sénégal, j'espère que les supporters vont bien se comporter et ne pas s'en prendre aux joueurs". ■

On prend (presque) les mêmes

D'habitude, il faut plus qu'un match pour avoir des certitudes sur son équipe de base, mais, à quelques exceptions près (Dame Ndoye, Bouna Coundoul), Joseph Koto ne compte pas changer son équipe qui a gagné à Marrakech. A raison. Tellement sa formation a joué (simplement) avec des bases qui fondent une équipe : solidarité, rigueur, volonté, plus un soupçon de folie distillé par Sadio Mané. Mais aujourd'hui, la configuration sera tout autre. Au Maroc, les Lions étaient à l'aise dans une position plus ou moins attentiste, laissant le ballon

à leurs adversaires. Sur la pelouse de Léopold Senghor, les hommes de Koto devront faire le jeu, s'imposer d'entrée et s'épargner très vite des moments de doute qui pourraient les faire déjouer. L'adversaire n'est pas inconnu car le Sénégal l'a battu 3 fois en quatre matches. Les Lone Stars entraînent toujours l'héritage très mal assumée de l'icône George Weah et ne parviennent toujours pas écrire leur propre histoire. Aujourd'hui, même si on ne sait pas grand-chose du groupe libérien actuel, son classement FIFA, 112^e est évocateur. Surtout, les Lone Stars n'ont plus gagné à l'extérieur en match officiel depuis un succès 1-0 en Sierra Leone en 2001, un but de... George Weah.

L'équipe probable : Bouna Coundoul ou Ousmane Mané - Lamine Sané, Pape Guèye, Abdou-laye Ba, Cheikh Mbengue - Mohamed Diamé, Idrissa Gana Guèye - Sadio Mané, Dame Ndoye ou Ibrahima Baldé, Moussa Konaté - Papiss Demba Cissé (cap). ■

Un trio ivoirien au sifflet

La rencontre devant opposer le Sénégal au Liberia samedi sera arbitrée par un trio ivoirien dirigé par Doué Noumandiez Désiré, a appris l'APS auprès de la Fédération sénégalaise de football. Il sera assisté de Yéo Songuifolo et de Bayéré Moussa. L'arbitre de réserve est aussi Ivoirien et se nomme Denis Dembélé. Doué Noumandiez avait été l'arbitre du match Sénégal-RD Congo en septembre dernier et comptant pour la 5^{ème} et avant dernière journée des éliminatoires de la CAN 2012. Les Lions avaient gagné la rencontre par 2 buts à 0.

3 QUESTIONS À... JOSEPH KOTO, SÉLECTIONNEUR DES LIONS

"À ma place, vous auriez changé une équipe qui gagne ?"

■ ADAMA COLY

Après une semaine de préparation, peut-on s'attendre à des changements par rapport au onze de départ qui a joué contre le Maroc ?

On a fait une préparation pendant toute la semaine, 11 joueurs ont joué contre le Maroc, le match de Dakar en est un autre, on mettra les 11 meilleurs joueurs du Sénégal. Je ne vous dirai pas comment on va s'organiser tactiquement, vous allez le voir demain (aujourd'hui). En tout cas, on a notre stratégie d'autant plus qu'on n'a pas supervisé notre adversaire mais on eu à le voir ce matin. On sait que c'est de petits joueurs de taille, très vivaces, ils sont très rapides et bons dribbleurs. Mais en face, il y a des jeunes qui ont envie de faire quelque chose. Est-ce que si vous étiez à ma place vous alliez changer une équipe qui gagne ? En parlant de Bata, vous traumatisez les joueurs, ce sont de jeunes joueurs professionnels. Il faut oublier Bata car c'était une déception mais l'équipe n'était pas mal, elle avait mal réagi.

Est-ce qu'un technicien peut être dans une position confortable en

sachant qu'il peut être remplacé sur deux ou trois matches ?

Partout dans le monde, un coach qui ne fait pas de résultat peut s'attendre à partir, on le comprend, c'est notre métier. Ce sont les joueurs qui règlent les problèmes, l'entraîneur est là pour les accompagner, les pousser à se sur-passer, pour mettre une stratégie. Mais quand ça coule, l'entraîneur est obligé d'assumer. À Dakar, ce sera le match de la réconciliation avec le peuple sénégalais. On va essayer de répéter le match qu'on a fait au Maroc, sinon faire mieux. On s'est donné tous les moyens de pouvoir gagner ce match. Si ces gosses-là, excusez moi, ces jeunes-là ont pu contenir les Marocains et jouer leur jeu, je pense qu'ils doivent pouvoir le répéter contre le Liberia. On a travaillé à produire du beau jeu mais l'essentiel c'est de gagner. Je n'ai pas de pression parce que j'ai joué au plus haut niveau, sur des terrains de plus de cent mille spectateurs. Je me suis mis à la disposition du football de mon pays quand il y a eu ce problème (de sélectionneur des Lions). Je vais essayer de remplir ma mission, essayer d'épargner aux jeunes les erreurs qu'on a connues pendant notre carrière de joueur. Si je ne fais pas de résultat et qu'on me demande partir, je pars.

CÉRÉMONIES DE DEDICACE DU LIVRE "BOCADÉ UNE LÉGENDE ÉTERNELLE"

Empreinte de témoignage filiale et de larmes

Des larmes ont encore coulé hier à la maison de la culture Doua Seck lors de la cérémonie de dédicace du livre "Bocané, l'éternelle légende" du journaliste Abdoulatif Diop. Surtout au moment du témoignage très émouvant de son fils aîné. "Notre père a vécu riche de son cœur, l'héritage qu'il nous a laissé ne se compte pas en maisons, meubles ou comptes bancaires, mais en moral et mental", a dit René Bassirou Bocané. L'ouvrage qui retrace la vie et l'œuvre de celui que les supporters du Casa Sport appelaient "Essamay" (le tigre), a également réveillé beaucoup de souvenirs et ému les personnalités du monde sportif, notamment le ministre des Sports El Hadj Malick Gakou, l'ancien international Khalilou Fadiga, d'anciennes gloires, les quatre fils du défunt, ainsi que l'ex-Premier ministre et parrain de la cérémonie, Souleymane Ndéné Ndiaye, ami du défunt footballeur décédé 7 mai à Metz.

"L'exercice n'a pas été facile, faire la biographie de Jules était délicat parce qu'on ne savait pas si on devait parler du joueur, de l'homme ou du Sénégalais", a expliqué l'auteur du livre et journaliste sportif, Abdoulatif Diop. Souleymane Ndéné Ndiaye a demandé au nouveau gouvernement de "poser un acte fort" en faveur de l'illustre disparu. "Nous attendons qu'un grand stade comme celui de l'Amitié porte son nom, parce que nul ne s'est autant sacrifié que lui pour le football sénégalais ces 20 dernières années", estime le parrain. Le ministre des Sports a promis que "sans nul doute, un grand stade de Dakar portera son nom, et une étude est en train d'être menée pour qu'une grande avenue de la capitale porte aussi" le nom de Boc. ■

KAHDY FAYE

COUPE DE LA LIGUE - 8^e DE FINALE

Dimanche
16h Renaissance-Bargueth
18h Pikine-Saloum
17h Casa Sport-Thiès FC
16h30 Diambars-OI. Ngor.
Lundi
15h30 Yeggo-Stade de Mbour
17h30 Uso-DUC
Mardi
15h30 Jaraaf-Santhiaba
17h30 Niary Tally-CSS

Est-ce ces deux matches ne constituent pas une opportunité pour être confirmé au poste ?

Je ne pense même pas à être confirmé ou pas, je prends match par match. On m'a donné l'équipe pour trois matches, le premier est déjà joué, je veux gagner le second et si j'y parviens, je continue sur le suivant. Après le troisième, on doit évaluer. Maintenant si on me garde, "Alhamdulillah !" ; si je dois être adjoint, je resterai tel. ■